



**AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE**

**REVUE DE PRESSE**

**2018**

## SOMMAIRE

<b>L'Agence Publique de Gestion Locale .....</b>	<b>3</b>
<b>Le Service Administratif Intercommunal .....</b>	<b>3</b>
<b>Le Service Informatique Intercommunal .....</b>	<b>4</b>
<b>Le Service Technique Intercommunal .....</b>	<b>4</b>
<b>Le Service d'Urbanisme Intercommunal.....</b>	<b>17</b>
<b>Le Service Voirie et Réseaux Intercommunal .....</b>	<b>20</b>

## L'Agence Publique de Gestion Locale

### • La République des Pyrénées – 07/06/2018

#### Eaux-Bonnes : des travaux urgents au programme



Les échafaudages ne sont pas près de disparaître du paysage...

Rénovation de l'hôtel Richelieu, du casino ou de la mairie, révision du PLU, construction d'un centre technique à Gourette... Autant de dossiers pour lesquels la commune va solliciter l'aide de l'Agence publique de gestion locale.

Afin de faire face à l'ampleur et l'urgence de nombreux dossiers, la commune des Eaux-Bonnes souhaite faire appel à l'Agence publique de gestion locale (APGL). Un point sur lequel a planché le conseil municipal lors de sa dernière réunion.

**Bâtiments.** Plusieurs projets de rénovation portent sur l'hôtel Richelieu, l'aire de camping-car du Ley, le casino et la mairie. La construction d'un centre technique municipal est également projetée à Gourette, de même que la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Pour l'ensemble des opérations, l'APGL réaliserait le préprojet, aiderait à l'établissement du programme, et monterait le dossier complet (plans, devis, plans de financement...). Les coûts d'intervention restent à définir.

**Plan local d'urbanisme.** Ici aussi, le coût de l'intervention de l'Agence publique de gestion locale en vue de la révision du PLU n'a pas été fixé.

**Réseaux.** La commune veut solliciter l'aide de l'APGL pour la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement et d'un schéma directeur d'eau potable. Le coût de son intervention en assistance à maîtrise d'ouvrage s'élèverait à 10 836 € net.

Une aide sera aussi demandée pour l'opération de raccordement gravitaire au réseau d'eaux usées des habitations situées au niveau de la RD918, rue Louis-Barthou (Cascade, Béarnaise, Pyrénées). Ce type de travaux entre dans les travaux courants du règlement de service de l'APGL. Son soutien consisterait à réaliser un dossier de consultation des entreprises, à analyser les devis et à suivre les travaux pour un coût global estimé à 1 548 € net, le coût du projet ayant été estimé à 10 000 € HT.

**Défense extérieure contre l'incendie.** Pour la réalisation d'un schéma communal de DECI et l'élaboration de l'arrêté obligatoire depuis 2015, le service voiries et réseaux de l'APGL interviendrait pour un montant de 7 740 € net (30 demi-journées).

Le maire a été autorisé à signer les conventions.

### • La République des Pyrénées – 10/11/2018

GELOS

## Une agence d'expertise au service des collectivités

Les élus du conseil municipal ont adhéré au Service voirie et réseau intercommunal.

Suite à la démission de David Montagné, le maire Pascal Mora a proposé de désigner Martine Barat-Touig, première adjointe, pour signer tous les actes administratifs relatifs aux acquisitions et aux ventes que la commune sera amenée à réaliser et de nommer Nicole Rouzières, comme remplaçante de David Montagné, membre du conseil d'administration du CCAS.

#### Une agence pour les collectivités

Pascal Mora a rappelé que par une mutualisation de leurs besoins et moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux, qu'elles utilisent en temps partagé. Ont ainsi été mis en place le Service administratif intercommunal, chargé d'aider les autorités territoriales et leurs collaborateurs dans la gestion des problèmes administratifs locaux, le Service technique intercommunal, intervenant de la même manière dans le domaine du bâtiment, le Service informatique intercommunal permettant aux collectivités de s'informatiser et d'utiliser des logiciels professionnels dans des conditions de bonne sécurité



Le conseil municipal a été concis, ce mardi soir en mairie. JEAN-FRANÇOIS BÉLÉ

technique et économique, le Service d'urbanisme intercommunal répondant aux attentes des collectivités en la matière et le Service voirie et réseau intercommunal qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance en matière d'aménagement des espaces publics, de voirie, d'ouvrages d'arts, d'espaces verts et de réseaux divers.

Ces services sont gérés par l'Agence publique de gestion locale, qui est un syndicat mixte

regroupant les communes et les établissements publics adhérent aux divers services. Pour tous les services, la formule d'adhésion est souple : la collectivité adhère à l'agence. La collectivité peut aussi se retirer de tel ou tel service ou de l'agence, par simple délibération, la décision prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Le conseil a donc adhéré à cette Agence publique de gestion locale pour le Service voirie et réseau intercommunal.

#### ZOOM

##### Les travaux avancent

En préambule, Pascal Mora a fait part de la bonne réalisation des différents travaux de voirie, de la réalisation d'un éclairage efficace du Trinquet et du très bon fonctionnement du Bistrot municipal que les associations s'approprient de plus en plus.

Il a également rendu compte du bon déroulement du voyage du Conseil municipal des jeunes à Verdun, remercié tous les participants et soutiens et invité les élus à participer au côté des jeunes à la cérémonie son et lumière du 11 novembre à 18 h 45.

## Le Service Administratif Intercommunal

### • La République des Pyrénées – 28/11/2018

PONTACQ

## Un radar pédagogique va être installé sur la RD 936

La municipalité s'est engagée à assurer l'entretien du matériel financé par le Conseil départemental.



Le radar pédagogique doit sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent.

© ARCHIVES GÉOMÉTRIE

Lors du dernier conseil municipal, la décision du Conseil départemental de financer l'installation d'un radar pédagogique sur la RD 936 afin de sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent, a été évoquée. La municipalité s'engage à assurer l'entretien du matériel. Une convention sera signée avec le Conseil départemental.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et pour une durée de trois ans, à la nouvelle convention santé au travail proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques. Cette convention prévoit l'intervention de médecins de prévention assistés d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers de prévention, ergonomes, psychologues du travail, assistantes sociales,

correspondants handicap) et permet l'accompagnement dans les démarches visant à préserver l'état de santé des agents territoriaux, la prévention sur les risques professionnels, l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents, la gestion des situations des agents en difficulté physique, psychique et/ou sociale.

L'Agence publique de gestion locale sera sollicitée, par convention, pour une étude relative à la

situation financière de la commune et plus particulièrement sur ses capacités à financer de nouveaux investissements (autofinancement, capacité d'endettement).

Enfin, au regard des informations partielles connues à ce jour, la question relative à l'établissement d'une installation classée de type porcherie sur la commune d'Ossun a été retirée de l'ordre du jour. Cette question sera étudiée ultérieurement.

• La République des Pyrénées – 20/12/2018

COSLEDAÀ-LUBE-BOAST

## La commune officiellement propriétaire du restaurant « Lou Manéchal »

L'acte d'achat final du restaurant « Lou Manéchal », fermé depuis le 31 août, a été signé. Des travaux doivent être réalisés avant la réouverture de l'établissement.

Le maire, Pascal Bourguinat, et une partie de la famille Poutou se sont retrouvés chez le notaire de Lembeye, maître Crevasseur-Chauchet, pour la signature de l'acte d'achat final par la commune du restaurant « Lou Manéchal ».

Le hasard a fait que c'était aussi le jour de naissance de Messmin et de Jean-Marie Poutou, père et beau-père d'Evelyne, patronne de l'établissement pendant plus de 40 ans. C'était aussi le jour où le permis de construire pour les travaux du restaurant a été validé par l'Agence publique de gestion locale de Pau.

**LE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LES TRAVAUX DU RESTAURANT A ÉTÉ VALIDÉ.**



Les membres de la famille Poutou et le maire chez le notaire après la signature de l'acte d'achat. © BRUNO BERT

Le permis pour les travaux a été reçu en mairie et tous les devis vont être retravaillés.

Un bail en cours de rédaction. Evelyne et Jean-Pierre Poutou sont autorisés à rester au Manéchal jusqu'à Noël, car à la ferme où ils vont habiter les tra-

voux ne sont pas tout à fait terminés.

L'appel d'offres aux entreprises a été lancé, les réponses sont parvenues. Reste à ouvrir les enveloppes en conseil municipal.

Le bail est en cours de rédaction ; le bailleur Francis Coustet a été retenu par le conseil

municipal.

Le projet (travaux et démarches) avance et occupe à pleins temps les divers responsables et intervenants. En tout cas, l'enseigne ne changera pas, elle restera « Lou Manéchal ».

Une partie hébergement est prévue, ainsi que l'accueil de l'école et de la cantine.

## Le Service Informatique Intercommunal

• La République des Pyrénées – 09/07/2018

LASSEUBE

## Marpa : vers une meilleure prise en charge hospitalière

Le Sivom, réuni récemment, a annoncé qu'il n'y aura pas d'augmentation de loyers des résidences sociales de la Marpa, l'indice ne le prévoyant pas. Seules les charges évolueront dans la limite de 0,8 % à 1,60 % auxquelles il faut ajouter 5 € au titre du téléphone. Le tarif des repas augmente de 0,20 € par jour. Le prix du petit-déjeuner est maintenu. Un délégué externe sera désigné. Il aura pour mission la protection des données. Cette décision fera l'objet d'une convention avec l'agence publique de gestion locale des Pyrénées-Atlantiques. Dans le cadre du plan de formation mutualisé 2017-2019 des agents de la fonction publique territoriale, le

règlement de formation du centre national de la fonction publique territoriale est adopté.

La Marpa, n'étant pas un établissement médicalisé, une convention avec le centre hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie a été décidée pour permettre aux résidents de bénéficier d'une coordination des soins.

De même, une convention avec l'Ehpad, fondation Pommé d'Oloron-Sainte-Marie, va être signée afin d'avoir une information mutuelle des demandes d'hébergement de personnes susceptibles d'être admises dans l'un des deux établissements. Les deux structures seront amenées ainsi à collaborer et à mettre en commun certaines de leurs actions.

## Le Service Technique Intercommunal

• La République des Pyrénées – 08/01/2018

HERRÈRE

## La nouvelle école inaugurée



Le préfet Gilbert Payet coupe le ruban, entouré de la maire Catherine Garcès, des personnalités et des enfants. © ALAIN VIGOTTE

Le nouveau bâtiment, plus fonctionnel, accueille 25 élèves de CM1 et CM2.

De nombreuses personnalités du département ont répondu présent à l'invitation de Catherine Garcès, maire d'Herrère, pour la cérémonie d'inauguration de la nouvelle école, ce samedi. On pouvait ainsi reconnaître, parmi la nombreuse assemblée, le préfet Gilbert Payet, la sous-préfète d'Oloron Nathalie Gay-Sabourdy, le député Jean Lassalle, Bernard Uthurry, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Anne Barbet, conseillère départementale, et Daniel Lacrampe, président de la communauté de communes du Haut-Béarn.

Ce nouveau bâtiment scolaire abrite une grande salle de classe pour les 25 élèves de CM1 et CM2, une salle de réunion, un accueil spacieux, un préau et de nombreux espaces de rangement. Érigé à côté de la salle des fêtes, il bénéficie de la proximité de la plaine de jeux, des installations sportives du village et de la salle multi-activité. L'ancienne école, attenante à la mairie, n'était plus aux normes et s'avérait difficilement accessible pour les autocars scolaires.

Un projet « stimulant »  
L'investissement total s'est élevé à 370 000 € HT, financé à hauteur de 48 % par la commune, 25 % par l'Etat (DETR), 18 % par le Département, 7 % par la CC du Haut-Béarn et 2 % par la réserve parlementaire.

Après l'allocation de Catherine Garcès, qualifiant « la construction d'un établissement scolaire comme l'action la plus stimulante pour un maire et le plus grand projet pour une commune », Anne Barbet soulignait que « la présence d'une école était un indicateur important de la santé d'une commune ».

Quant au préfet Gilbert Payet, il a rappelé toute l'importance accordée par l'Etat à l'Éducation nationale : « Si le gouvernement demande des efforts importants en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement, il a également prévu la création de 4 000 nouveaux postes d'enseignants en 2018. »

Après les vœux d'usage pour la nouvelle année, la cérémonie s'est terminée chaleureusement autour d'un vin d'honneur.

• La République des Pyrénées – 13/01/2018

Lagos: les travaux de la salle des fêtes vont débiter à la fin du mois de mars



Personnel communal, enseignants et responsables associatifs à l'école de Christian Petchot-Bacqué.

Le maire Christian Petchot-Bacqué a annoncé que les travaux prévus de longue date vont pouvoir débiter.

Outre les vœux qu'il est de tradition de formuler à cette époque de l'année, le maire Christian Petchot-Bacqué a dressé un tableau rapide des travaux qui auront lieu en 2018 dans la commune.

Devant les élus, les responsables associatifs, le personnel communal et enseignant, il a ainsi annoncé les débuts de travaux de rénovation de la salle des fêtes. Attendus depuis longtemps mais reportés par manque de subventions et la baisse considérable des dotations, ceux-ci débiteront fin mars.

Bien sûr, la salle sera inutilisable pendant quelque temps (une bonne dizaine de mois) mais le résultat sera une salle ouverte sur le Lagoin, chauffée et fonctionnelle.

• La République des Pyrénées – 23/02/2018

Béarn et Soule : le boom des tiers-lieux en milieu rural

► Bedous inaugure ce samedi son espace partagé d'initiatives. ► Un exemple de ces « tiers-lieux » qui essaient notamment dans la partie rurale de notre département.

Jean-Christophe, ingénieur en hydraulique, effectue actuellement une mission de formation au Sud-Soudan pour le compte de l'Unicef. Ignacio, vidéaste espagnol, réalise des films à 360 degrés pour son entreprise basée à Saragosse. Théophile est ingénieur dans un centre de recherche d'Anglet spécialisé dans l'innovation pour le secteur du bâtiment. Christelle Chaumet est auto-entrepreneuse en informatique.

Tous les quatre ont au moins deux points en commun : ils vivent en vallée d'Aspe – à Osse-en-Aspe, Lées-Athas, Lescun ou Accous – et fréquentent régulièrement l'espace partagé d'initiatives (EPI) de Bedous, ouvert le 4 janvier dernier.

Une salle de visio-conférence

Ce vendredi ensoleillé de la mi-février, nous retrouvons sur place Sophie Wynckler, une autre utilisatrice de ce « tiers-lieu » – jouxtant la mairie du gros bourg – fraîchement estampillé de panneaux décrivant l'activité de cet espace de « co-working ». Unique salariée de la jeune association « Terre d'Aspe », qui a pour vocation de valoriser et de dynamiser la vallée, elle y a naturellement établi son domicile professionnel : « L'association a suivi le projet avant mon arrivée. Pour nous, c'était normal de devenir client et de le soutenir. »

La jeune femme occupe à

l'étage, avec son ordinateur portable, l'un des sept postes de travail installés dans le bâtiment réhabilité. Le grand bureau ouvert avec des meubles en bois, au design soigné, comprend aussi un coin « café-micro-ondes », séparé par une sorte de comptoir en bois clair. Un pot de miel et des petits gâteaux attendent les travailleurs nomades à l'heure de la pause.

« J'y travaille tous les jours. C'est un endroit très agréable. Il permet de se retrouver avec d'autres et de partager des moments de convivialité dans une ambiance de travail », confie Sophie. Les utilisateurs qui trouvent là le très haut débit (85 mégaoctets entrants, 27 sortants) nécessaires à leur activité, disposent également d'une imprimante couleur. Au même étage, ils peuvent trouver une salle de convivialité à partager et un bureau privatif pour tenir des permanences ou des entretiens professionnels. Au rez-de-chaussée, l'EPI propose une salle de réunion avec possibilité de visioconférences.

« C'EST UN ENDROIT TRÈS AGRÉABLE. IL PERMET DE SE RETROUVER AVEC D'AUTRES ET DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ DANS UNE AMBIANCE DE TRAVAIL. » SOPHIE WYNCKLER, SALARIÉE TERRE D'ASPE

Zoom

212 tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine en 2018

En janvier 2018, le département des Pyrénées-Atlantiques comptait 16 tiers-lieux, Bedous compris, dont 7 en Béarn. La Nouvelle-Aquitaine en totalisait 213, dont 50 % d'entre eux ont été soutenus par la Région. « C'est un axe fort du déploiement numérique », précise Eugénie Michardière qui travaille sur les tiers-lieux au sein de la délégation numérique au conseil régional. L'objectif du conseil régional est de permettre à chacune d'avoir d'un tiers-lieu à moins de 20 minutes de son domicile. Et donc d'atteindre le nombre de 300 tiers-lieux en 2020. L'idée est de rompre l'isolement, de réduire les flux pendulaires domicile-travail et de dynamiser les centres-bourgs

« Ce tiers-lieu » en vallée d'Aspe est l'un des nombreux paris lancés par l'équipe municipale de Bedous autour de son maire Henri Bellegarde. Dès l'élection de son équipe en 2008 dans la commune (2 800 habitants à l'époque), le parti est pris de tenter d'inverser la courbe de dépopulation qui prédit 2 500 habitants à l'horizon 2020. « On s'est dit : on va plutôt viser 3 000 habitants », rapporte le maire.

En matière de télétravail, c'est un voyage d'élus dans le Cantal en 2013 qui donne le déclic. L'exemple de la petite commune de Murat (moins de 2 000 habitants et deux espaces de télétravail) paraît reproductible en vallée d'Aspe.

Mouvement sociétal

Les travaux sont lancés début 2017 pour transformer les locaux de l'ancienne Caisse d'épargne, vides depuis une dizaine d'années. L'État, le Département, la Région et le Parc national mettent la main à la poche pour accompagner la commune dans son investissement de 285 000 €. Restait à imaginer l'animation du tiers-lieu.

Elle est prise en charge par Gérard Portet, ex-patron de Moludo à Ogeu-les-Bains (jeux pour crèches d'enfants) qui a rebondi en créant en 2014 l'EPI d'Oloron. « Avec le co-working, on est sur un mouvement sociétal comparable à celui du boom des crèches qui, il y a 25 ans, a fait évoluer le travail des femmes », assure ce passionné des technologies de communication et d'innovation.

Locataire du lieu, il se charge d'attirer son public et d'apporter des services (domiciliation d'entreprises, prospection commerciale, conventions de télétravail) à la demande de ces pionniers de nouvelles pratiques de travail sur le territoire.

JEAN-MARC FAURE | jmf@pyrenees.com



Sophie Wynckler et Christelle Chaumet sont des utilisatrices régulières de l'espace partagé d'initiatives (EPI) de Bedous. © ANTHONY VARRAT

Un réseau d'espaces de travail partagés en construction

Saint-Castin, Sauveterre-de-Béarn, Arette... bientôt d'autres projets en milieu rural du Béarn et de la Soule vont permettre le maillage du territoire.



La Station, le tiers-lieu de Sauveterre-de-Béarn, doit être inauguré le 3 mars prochain. © ANTHONY VARRAT

Ouvert l'été dernier, le tiers lieu de Saint-Castin est né d'une initiative privée autour de Tony Landet, propriétaire du bar-restaurant « Le Castine ». L'association TILIB (Tiers-lieu en Béarn) est le support de la structure hébergée dans un bâtiment communal attenant à l'auberge du village. Le local est équipé d'une box (wifi), d'un ordinateur et d'une imprimante laser couleur, accueille des particuliers désireux de développer un projet d'entreprise et de travailler hors de leur domicile. Ainsi, pour l'instant, un infirmier libéral utilise le lieu. Un traducteur devrait prochainement le rejoindre.

À Sauveterre-de-Béarn, le tiers-lieu, en service depuis septembre 2017, a pour nom « La Station ». L'espace de co-working n'est qu'un élément de ce lieu d'animation économique créé et géré par la communauté de communes du Béarn des gaves. Situé en bordure de la route départementale 933 sur la zone artisanale Lasgourgues, le lieu accueille aussi une pépinière d'entreprises avec une « fablab » (outils numériques dont imprimante 3D), une salle de réunion avec visioconférence, un hall multi-usage et le

service de développement économique de la communauté de communes. Le lieu dispose de la fibre (100 mégas).

Une styliste à Arette

C'est plus récemment qu'a ouvert, fin janvier dernier, l'espace « Picnic » d'Arette dans l'ancienne fabrique d'espadrilles du village. Pour leurs créateurs Cécile Lelarge et Sylvain Airaud, un couple de designers-architectes installé au cœur de ce village de Barétous, il s'agit de valoriser une partie de leurs locaux vacants.

Cet espace de co-working est loué selon plusieurs formules (à partir de la demi-journée ou même à l'heure pour les réunions) à des résidents permanents ou vacanciers de la vallée désireux de disposer d'un lieu

de travail temporaire et convivial. Les 200 mètres carrés ainsi proposés comprennent à côté d'un espace de bureaux (wifi, imprimante...), une salle de réunion (prochainement séparée) et une cuisine pour les repas de midi.

Ainsi, par exemple, un graphiste et un formateur viennent régulièrement rendre visite à Picnic. Une styliste parisienne y est même venue dessiner au calme sa nouvelle collection. Une salle spécifique est réservée à des résidences artistiques. D'autres projets de tiers-lieux ruraux mûrissent en Béarn et en Soule : Lembeye, Tardets, Gotein-Libarrenx ou Chéreaute.

Encouragée par le conseil régional, une mise en réseau de ces espaces est en projet. J.-M.F.

• La République des Pyrénées – 27/02/2018

BEDOUS

## Numérique rural : l'EPI Aspe en pointe

Le tiers-lieu de Bedous est une réalisation qui ouvre le territoire aspois au monde. Tous les partenaires ont salué ce bel exemple de développement économique.

Samedi matin, il y avait beaucoup de monde autour du ruban tricolore pour l'inauguration de l'EPI – Espace Partagé d'Initiatives – Aspe, et l'heure était aux réjouissances.

Après avoir accueilli ses invités, les différents partenaires et financeurs du projet, le maire de Bedous, Henri Bellegarde devait rappeler la genèse de ce projet et y a près de 10 ans, et les enjeux pour la commune et la vallée.

Gérard Portet, gestionnaire du lieu, en a présenté le fonctionnement. Ouvert depuis début janvier, l'EPI Aspe dévoile déjà ses atouts : nous sommes déjà en surcharge pour quelques semaines, s'est réjoui Gérard Portet, car une compagnie anglaise qui tourne en mars en vallée a posé ses équipements à l'EPI, ravie de trouver un équipement de haut niveau de connexion.

Un vrai pari pour Bedous

Car c'était un vrai pari pour Bedous de créer cet équipement à la pointe de l'économie numérique, et des nouveaux outils de développement qui intéressent autant l'autoentrepreneur que le salarié en télétravail qui ne veut pas son bureau à domicile, ou le professionnel nomade. Les premières semaines d'activités qui bénéficient des trois années d'expérience de l'EPI Oloronais



Le ruban symboliquement coupé pour l'EPI Aspe avec l'ensemble des financeurs.

géré par Gérard Portet, montrent qu'il y a de réels besoins dans la vallée. L'ensemble des partenaires et financeurs présents ont tenu à saluer la ténacité du maire de Bedous pour aller jusqu'au bout de ce projet.

ZOOM

285 000 € d'investissement pour l'EPI Aspe

Le projet a été financé par l'Etat qui a participé à 30 %, le département à 24 %, le Parc National à 10 %, et le Conseil régional à 5 %. Etaient présents autour du ruban tous les financeurs de ce projet, la sous-préfecte d'Oloron, Nathalie Gay-Sabourdy, Alain Rousset, président du conseil régional et du vice-président en charge du développement économique et de l'économie numérique, l'Oloronais, Bernard Uthurry, Jacques Pédehontaa, vice-président du Conseil départemental, Marie-Lise Gaston et Jean-Claude Coste, conseillers départementaux, Daniel Lacrampe, président de la communauté de communes du Haut-Béarn, le député Jean Lassalle, Elisabeth Médard représentant le président du Parc National des Pyrénées, Christian Caussidery, de l'Agence de Développement Economique, d'EDF, le Parc National des Pyrénées, les maires d'Accous, d'Etzaut, de Lourdiou, Aydius, Sarrance.

Mais Alain Rousset a été plus loquace, en invitant l'élu à positiver.

Un contexte difficile

Alors qu'Henri Bellegarde rappelait le contexte valléen difficile, le président du Conseil régional

n'a pas hésité à bousculer le maire de Bedous : arrêtez d'être pessimiste, tout ce que vous dites, vous le croyez, vous grattez les cicatrices.

Oui, la démographie est en baisse dans la vallée, mais il faut des projets.

Et le président du Conseil régional de se réjouir de la réouverture de la voie ferrée, « c'est un bel exemple ici qu'on peut agir », de regretter l'absence d'hôtels-restaurants « je vous finance une étude », d'évoquer un Festival de théâtre d'histoire au Fort du Portalet, « pour valoriser ce site exceptionnel, mais le département doit me faire les accès, et j'y participerai... »

En attendant, concrètement pour l'EPI, c'est le soutien pour la mise en réseau des tiers-lieux qu'apportera le Conseil régional dans le fonctionnement.

• Le Sud-Ouest Pays basque – 05/04/2018

## Le camping du Lauzart en travaux



▲ Les deux bâtiments des sanitaires et du gîte en travaux, le camping est fermé jusqu'en octobre prochain. ©PHOTO M. L.-L.

Comme l'atteste l'arrêté municipal, pris le 6 mars dernier, affiché sur le panneau d'entrée du camping du Lauzart (50 emplacements), celui-ci est fermé pour travaux de rénovation et mises aux normes des deux bâtiments des sanitaires et du gîte (24 lits) depuis cette date et jusqu'en octobre prochain. « Les travaux n'ont pas pu débuter plus tôt. On ne pouvait pas couper le chantier en deux phases ou mettre des installations provisoires. Pour ceux qui voudront réveiller, ce sera en principe possible », explique le maire, Pierre-Félix Cauhapé.

En effet, le même panneau fait état de la chose suivante : « Les installations du camping seront fermées à compter du 1er octobre 2017 jusqu'au mois de mai 2018. » Des dysfonctionnements municipaux seraient à l'origine du retard pris.

Les randonneurs accueillis

Cependant, la mairie est consciente des conséquences néfastes qu'engendre cette fermeture durant toute la pleine saison estivale. Aussi, par un projet qui serait mené en lien avec l'Agence publique de gestion locale (APGL), la municipalité de Lescun prévoirait la mise à disposition d'un terrain de 2 800m<sup>2</sup>, une parcelle communale acquise pour l'extension du camping et mitoyenne avec celui-ci. Cela pour assurer en priorité l'accueil des randonneurs bivouaquant sur le GR10, envisageable pour le mois de mai.

Par un accès fléché, les campeurs trouveraient ainsi un terrain délimité par une clôture, avec un point d'eau (pas de douche), des toilettes et des poubelles, pour un séjour gratuit. L'emplacement serait uniquement réservé aux campeurs ; les caravaniers pourraient chercher un hébergement dans les gîtes ou chambres d'hôte du village.

Le chantier du camping concerne la démolition du bâtiment des sanitaires et sa reconstruction avec mises aux normes d'accessibilité, séparation des sanitaires femmes/hommes, coin vaisselle et lave-linge. Le gîte subira un réaménagement de la cuisine avec une extension du coin d'accueil et l'ajout d'un espace détente, WiFi et téléphone.

• La République des Pyrénées – 16/05/2018

## Conchez-de-Béarn : deux appartements réaménagés



La maison a été bâtie en 1721 par Daniel Brus, riche marchand de Conchez.

Les logements rénovés allient confort et respect du caractère historique.

Dans le programme de rénovation entrepris par la municipalité voici plusieurs années, deux appartements viennent d'être réaménagés dans la maison Brus bâtie en 1721.

Il s'agit d'un T2 de 58 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et d'un T3 de 75 m<sup>2</sup> à l'étage, ouvrant sur la place du Bourg.

Tous deux dotés de tous les éléments de confort exigibles en 2018.

Dans son souci de préserver le caractère historique du bourg du XVIIIe siècle, la municipalité de Conchez reste fidèle à ses principes de restauration. Matériaux anciens pour le gros œuvre (tuiles picon, pierres de taille, enduits à la chaux...), et les éléments du confort les plus performants pour l'équipement des logements.

En somme, de quoi satisfaire les goûts des visiteurs du Bourg d'autrefois et les exigences légitimes des locataires d'aujourd'hui. Les deux logements ont été loués dès leur mise à disposition.

• La République des Pyrénées – 08/06/2018

Salies-de-Béarn : les travaux du groupe scolaire La Fontaine bientôt terminés



Après six semaines d'activités, et malgré les aléas du mauvais temps, il ne manque que de petits travaux à terminer au groupe scolaire - ici le bâtiment côté cour intérieure.

La rentrée scolaire de septembre devrait s'effectuer dans ces locaux entièrement réhabilités.

Après un chantier d'un an, et malgré les aléas du mauvais temps, il ne manque que de petits travaux à terminer au groupe scolaire La Fontaine : l'aménagement de l'entrée donnant sur la place du Temple et quelques derniers coups de pinceau.

Pour le maire Claude Serres-Cousiné, cette réhabilitation et extension des locaux de l'école est un des points forts du mandat. Ce projet est l'aboutissement de longs mois d'études techniques et de négociations pour, entre autres obtenir les subventions.

Réception des travaux fin juin

Sols souples ou carrelés, peintures choisies, vitres de sécurité, ascenseur, toilettes, salles de classes vastes et lumineuses, bureaux, bibliothèque, salle de repos pour les plus petits, galeries couvertes de desserte donnant sur la vaste cour intérieure avec coin jardin et arbres (à planter) etc. : « On est dans les clouds ! », a annoncé d'emblée Valentin Grangé-Pradéras qui a pris la succession d'Aurélien Petchot dans le suivi de cet important dossier à l'APGL.

Lors de la visite, accompagné de ses services et d'élus, ce point de chantier mené par les architectes de l'APGL (Agence publique de gestion locale) Emmanuel Delheure (ingénieur responsable du service technique intercommunal) et Valentin Grangé Pradéras (architecte), a permis de mesurer l'ampleur des travaux, leur qualité, comme leur avancement puisqu'ils devraient être achevés fin juin.

Après réception des travaux du chantier, suivront l'installation des classes, du matériel et du mobilier qui précéderont le passage de la commission de sécurité fin juillet.

Ainsi dès septembre prochain, les enfants de La Fontaine et Léonard-de-Vinci, regroupés dans leur nouvelle école, pourront intégrer leur établissement dans des conditions optimales de rentrée.

• La République des Pyrénées – 06/07/2018

Col du Soulor: le projet de valorisation avance

Ordre du jour chargé à la communauté de communes comprenant le projet du Soulor et la signature de conventions avec la Région.

Le projet de valorisation du Col du Soulor a connu une nouvelle avancée lors de la dernière réunion du conseil communautaire du Pays de Nay, présidée par Christian Petchot-Bacqué. La phase de programmation engagée fin 2017 et début 2018 a permis d'en compléter le contenu et d'en préciser le coût prévisionnel. Elle comprend trois missions : économie de la construction, programmation scénographique, études techniques complémentaires, soit une estimation de 2 770 407 € HT.

Remerciements à Arbest

Trois collèges composeront le jury chargé de la procédure du contrat d'architectes, soit les représentants de la maîtrise d'ouvrage, communauté de communes, le président de la communauté de communes Pays de Nay, de la communauté de communes Pyrénées Vallées de Gaves, les maires d'Arbest et d'Arrens-Marsous, un collège composé de paysagistes, architectes, urbanistes et enfin une personnalité ayant compétence par rapport à l'objet du concours.

La commune d'Arbest met à disposition une parcelle lui appartenant, comprenant un terrain et un chalet communal.

L'ESTIMATION TOTALE DU PROJET S'ÉLÈVE À 2 770 407 € HT.



La phase de programmation a permis de préciser le projet concernant le Col du Soulor. © AMBROISE/AGORON

Des remerciements ont été adressés à André Mallecot, maire d'Arbest, et Laureen Montagne, directrice de l'office de tourisme, pour la part prise dans l'avancée de ce projet identitaire réunissant deux communautés, l'une de Nouvelle Aquitaine, l'autre d'Occitanie. → Soutien et développement du territoire. Le conseil communautaire approuve le projet de Contrat d'attractivité 2018-2019 avec la Région Nouvelle Aquitaine ayant pour objet le soutien et le

UN PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX À MONTAUT

développement des atouts du territoire. Il approuve d'autre part la convention avec la Région concernant le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation et aides aux entreprises. → Centre culturel. Le projet de centre culturel intercommunal sur le site de l'ancienne gendarmerie va faire l'objet d'une candidature de la communauté de

communes auprès du conseil départemental au titre des projets structurants intercommunaux. Une convention avec les services technique et administratif de l'Agence publique de gestion locale va être jointe à ce dossier.

→ Logements sociaux. Un projet du bailleur social Soliba concerne un immeuble vacant situé sur le domaine Saint-Hilaire à Montaut. Il sera loué par appartements à des personnes en précarité financière ou sociale. Le conseil communautaire vote une subvention de 35 000 euros dans le cadre du règlement d'aides pour les projets d'habitat.

→ Eaux pluviales. Le schéma directeur d'assainissement et du zonage des eaux pluviales a fait l'objet de rapports d'une enquête publique du 2 mai au 2 juin. Ce schéma est approuvé et sera publié au siège de la communauté et dans chacune des mairies concernées.

ZOOM

Etude géologique sur le Gave de Pau

Une convention va être signée avec le Syndicat du Gave de Pau fixant les modalités techniques et financières pour la réalisation d'une étude géologique du secteur Leslelle-Nay. Le syndicat assurera la maîtrise d'ouvrage et la communauté de communes participera à hauteur de 50 % du montant total de la dépense. Des subventions européennes ayant été demandées par le syndicat. Il est par ailleurs constaté les changements survenus dans le tracé du lit du cours d'eau au fil des années. La communauté approuve d'autre part le tracé d'espace de mobilité du cours d'eau allant du seuil de Mirepeix au seuil de Millon.

• Sud-Ouest Béarn et Soule – 10/07/2018

L'Agglo s'intéresse de près aux baigneurs

ÉTAT DES LIEUX. L'inauguration du centre aquatique de Saint-Jean-Pied-de-Port, écoresponsable et adapté à la natation de compétition, a ouvert la voie à une gestion globale des piscines.

C'est une nouvelle naissance, dans un cadre de piscines. À l'issue de l'étude de faisabilité, les élus de l'agglomération ont décidé d'acquiescer au projet de construction d'un nouveau bassin de natation de compétition.

L'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port vient ainsi de rejoindre les communes de Béarn et de Soule dans une démarche commune de développement durable.

Le projet de construction d'un nouveau bassin de natation de compétition est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Leur but est de faire passer le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port au stade de projet de construction.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.



Le bassin couvert, inauguré en 2018.

Le bassin de natation de compétition de Saint-Jean-Pied-de-Port est financé par le conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Jean-Pied-de-Port.

• La République des Pyrénées – 17/07/2018

NAY

Des travaux pour garantir la sécurité des 1 500 élèves

Des travaux de voirie aux avenues Pierre-Decla et du stade vont améliorer le transit journalier des 1 500 élèves. La nouvelle desserte sera prête pour la rentrée.



La desserte des collèges et lycées de Nay font de ce site scolaire le premier du département en nombre d'usagers concernés. © MARC TREP

Le conseil municipal s'est réuni mercredi sous la présidence de Guy Chabrouit.

Le maire a exposé les problèmes de sécurisation de la desserte des transports scolaires, de la circulation de véhicules et du cheminement piétons au collège Henri-IV et au lycée Paul-Rey.

Plus de 1 500 élèves transportés par 29 bus, transitent sur ce site, matin et soir, durant l'année scolaire. Deux types de travaux permettraient d'assurer une meilleure sécurité sur cette voirie communale regroupant les avenues Pierre-Decla et le stade. Le conseil a autorisé le maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage dans les conditions exposées.

Le maire rappelle qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de mise en conformité au foyer

restaurant sur recommandation des services de la direction départementale de la protection des populations. Il propose de confier la réalisation de ce projet à l'Agence publique de gestion locale sous forme d'une mission d'assistance technique et administrative.

Deux tranches de travaux

Le maire a souligné l'implication de Jean Arribergé et Sylvie Cambon conseillers départementaux qui ont permis d'apporter un complément de financement

de 30 000 €.

Une convention sera signée à cet effet. Les travaux seront réalisés en deux tranches, la première en automne (buanderie blanchisserie), la seconde concernant le foyer-restaurant pouvant nécessiter les services d'un prestataire pour assurer la continuité du service. L'ensemble de ces dispositions est adopté à l'unanimité.

Thomas Pascal, inspecteur des finances publiques et directeur général des services depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, va quitter ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour rejoindre son administration d'origine. Un recrutement auprès du centre de gestion est actuellement en cours pour pourvoir à son remplacement. Un poste d'attaché territorial à temps complet est proposé au conseil qui, à la majorité, décide de créer ce poste. Jean-Pierre Bonnassiolle ne participant pas au vote.

ZOOM

La réfection de la voirie coûtera 90 000 €

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voirie pour sécuriser les sites scolaires, la commune a été désignée comme maître d'ouvrage. Le coût total de l'opération se chiffre à 90 000 € (HT), soit 30 000 € pour la commune et 60 000 € pour le département. La commune assurera les obligations incombant au maître d'ouvrage durant les travaux et sera chargée de l'entretien de l'ensemble des aménagements, chaussée, trottoirs, séparateur d'ilot, signalisation.

## • La République des Pyrénées – 24/07/2018

### Lanne-en-Barétous: après dix mois de travaux, la piscine fait peau neuve



La piscine rénovée à 400 000 € en présence notamment de Lydie Campello, députée URP Pyrénées et Haut-Béarn.

La piscine du Barétous rénovée, située à Lanne, a été inaugurée en présence des élus.

Après dix mois de travaux, la piscine du Barétous, située au cœur du village, connaît une nouvelle jeunesse pour le plus grand plaisir des Haut-Béarnais et des touristes.

L'important chantier entrepris voici dix mois, dans ce qu'il convient désormais d'appeler la piscine du Barétous Haut-Béarn, a abouti, vendredi matin, à une chaleureuse inauguration.

En présence d'élus de la région, du département et de la vallée, de nombreux représentants de la communauté de communes du Haut-Béarn ainsi que de Michel Adam, président de l'office de tourisme du Haut-Béarn, Lydie Campello, maire de Lanne-en-Barétous, a ouvert la série des discours par une rétrospective.

Elle est revenue sur la première inauguration du site en 1984 alors que son père, Louis Althapé, présent dans l'assistance, était maire de la commune. L'édile s'est également réjoui du rôle joué par la piscine auprès des écoles de la vallée et du collège de Barétous avant d'avoir une pensée émue pour Patrice Hourticq, Patrick Sanchette et Brigitte Gohier qui en ont marqué l'histoire.

#### Une opération d'envergure

Très heureux de la présence à ses côtés de la sous-préfète Nathalie Gay-Sabourdy, qui va quitter Oloron dans quelques jours, le président de la communauté de communes du Haut-Béarn a alors détaillé une opération « qui doit beaucoup à l'implication de Françoise Bessonneau, vice-présidente en charge des équipements intercommunaux et Bernard Aurisset, élu délégué au suivi des travaux ». Elle concerne la sécurité, les contraintes sanitaires, le confort de baignade, l'optimisation environnementale, le confort de détente et l'accessibilité aux personnes handicapées.

D'un coût global de 1 239 665 € TTC, elle a été subventionnée par le département, l'État, l'Agence de développement de la maîtrise de l'énergie et la région Nouvelle-Aquitaine.

« Même si elle est parfois difficile à maîtriser, l'eau représente une richesse pour le Haut-Béarn ».

Visiblement émue de participer à sa dernière inauguration, Nathalie Gay-Sabourdy a également tenu à souligner « que le seul point d'eau de la vallée se trouvait à Lanne » et a évoqué le plaisir que ses enfants y avaient pris.

## • La République des Pyrénées – 23/08/2018

### Salies-de-Béarn: les écoles maternelle et élémentaire transférées à Léonard de Vinci



Dans l'attente de la réalisation des travaux, l'école maternelle Charles Perrault et l'école élémentaire La Fontaine sont transférées à l'école Léonard de Vinci où des classes et installations modulaires sont en cours d'implantation.

Les inondations des 12 et 13 juin ont provoqué de gigantesques dégâts sur les bâtiments municipaux.

« L'école élémentaire La Fontaine, dont les travaux devaient être réceptionnés avant la fin du mois de juin, n'a pas été épargnée », précise le maire Claude Serres-Cousiné. « La remise en état du rez-de-chaussée, dont le montant est évalué à environ 1 900 000 € HT, devra être réalisée pour que nos élèves puissent intégrer leurs nouvelles classes dans le courant de 2019. L'école maternelle Charles Perrault a également été sinistrée, ainsi que toutes ses annexes (salle de motricité, coin dodo, accueil périscolaire, cuisine et salles du réfectoire) ».

Afin de pouvoir effectuer tous les travaux de réhabilitation, le maire avait commandé des classes et locaux modulaires qui viennent d'être livrés à l'école Léonard de Vinci.

## Tous les cycles sur un même site

L'état de catastrophe naturelle oblige les élus des communes concernées à réaliser les travaux de réhabilitation dans les deux ans à compter des 12 et 13 juin. Aussi, les deux écoles seront en mesure d'accueillir tous les élèves au plus tard à la rentrée des classes 2020/2021.

En ce qui concerne Salies, les services techniques de l'Agence publique de gestion locale (APGL) ont été mis à disposition de la municipalité pour l'aménagement des locaux modulaires pendant toute la durée des travaux.

Dès le 29 août, les élèves des classes maternelles et CP pourront intégrer leur classe à Léonard de Vinci. L'accueil périscolaire, la salle de motricité ainsi que les cuisines et réfectoire seront assurés sur ce même lieu. Une climatisation est en cours d'installation dans les deux salles préfabriquées.

La cour de récréation sera également aménagée. Une clôture provisoire séparative sera installée pour permettre aux élémentaires et aux maternelles de jouer tranquillement sans se bousculer.

Le service de ramassage scolaire sera également opérationnel. Du mobilier scolaire a été acheté et du matériel pédagogique est en cours d'acheminement.

Le déménagement de tout le mobilier est prévu le 27 août par les services techniques municipaux.

• La République des Pyrénées – 25/08/2018

## Abos : un préau extérieur pour l'école



Les travaux devaient être terminés pour la rentrée de septembre.

**Pour faire face à l'augmentation des effectifs de l'école et de la cantine, la municipalité a décidé de construire un nouvel espace à l'extérieur.**

La municipalité d'Abos a décidé de construire un nouveau préau extérieur à l'école du village.

En effet, les effectifs augmentent chaque année, et de plus en plus d'enfants fréquentent l'école et la cantine scolaire.

Les jours de mauvais temps, il était devenu très difficile de gérer tous ces enfants dans l'espace restreint du préau intérieur pendant la pause méridienne où les enfants du regroupement pédagogique (école d'Abos et Tarsacq) se retrouvent pour déjeuner à la cantine, même si deux services ont été mis en place, pour améliorer le confort de vie des enfants.

Les travaux démarrés à la fin de l'année scolaire, ont avancé pendant les vacances d'été et devraient être terminés pour la rentrée de septembre, les entreprises respectant les délais avec un planning bien établi.

**La surface du préau d'environ 150 m<sup>2</sup> devrait permettre aux enfants de se défouler par tous les temps.**

Enfin, de nouveaux arbres seront plantés cet hiver pour apporter des ombres supplémentaires et un cadre verdoyant agréable.

• La République des Pyrénées – 30/08/2018

## Salies-de-Béarn : à Léonard de Vinci, la rentrée a déjà sonné



Désormais à l'école Léonard de Vinci, les maternelles ont cours dans des classes modulaires comme ici la grande section.

**La rentrée pour les écoliers de Léonard de Vinci s'est faite quelques jours avant les autres élèves du 64. La raison, la conservation de la semaine à 4 jours et demi.**

Finies les vacances ! La rentrée était, « un peu particulière » selon certains parents « impatient de voir les nouvelles installations », ce mercredi matin à l'école Léonard de Vinci, en présence du nouvel inspecteur sur la circonscription d'Orthez, Michaël Dinelli, deux mois et demi après les inondations ayant touché Salles-de-Béarn.

« L'école est l'une des 4 sur la circonscription à rester à la semaine de 4 jours et demi, d'où cette rentrée ce mercredi », déclare Michaël Dinelli.

« Normalement les élèves de La Fontaine et de Léonard de Vinci auraient dû faire leur rentrée regroupés dans leur nouvelle école mais les bâtiments prévus ne sont pas encore réutilisables », admet Christine Boiret, directrice générale des services de la ville.

Comme nous l'a confié Françoise Lavielle, 1<sup>re</sup> adjointe au maire chargée des affaires sociales et de la solidarité, « la municipalité a dû fournir un gros travail pour accueillir rapidement les enfants dans les meilleures conditions sur le site de Léonard de Vinci. Ils y resteront toute l'année scolaire ».

### Du nouveau à l'école

Désormais, l'établissement accueille 164 élèves, 98 de primaire et 66 de maternelle, comme Ninon, « très contente de retrouver ses copains en CE1 ». L'école dispose de 400m<sup>2</sup> de bâtiments supplémentaires. « Nous avons 3 classes modulaires pour les maternelles, 2 pour la cantine afin d'accueillir 130 élèves sur un service, 1 pour la salle de repos et 1 dernière pour la salle de motricité. Nous avons cette année huit classes dont une ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), 10 nouveaux inscrits et quatre nouveaux enseignants », souligne Alain Touzaa, directeur de la section primaire de l'école Léonard de Vinci, Isabelle Charmoille ayant la direction de la partie maternelle.

• La République des Pyrénées – 30/08/2018

## Aressy : l'école entièrement rénovée et agrandie



L'abandon de l'ancien presbytère et la démolition du mur entre les bâtiments ont permis d'augmenter la superficie totale de 400m<sup>2</sup>.

**A quelques jours de la rentrée scolaire, Claude Ferrato, maire, présente les nombreux travaux réalisés depuis 18 mois à l'école du village, accueillant 80 élèves d'Aressy et de Meillon.**

« L'augmentation du nombre d'enfants fréquentant l'école, un réfectoire devenu trop exigü, la nécessité d'engager des travaux de mise en conformité des installations et notamment de la cuisine ainsi que la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune de Meillon en septembre 2017 ont été les facteurs déclencheurs des travaux » explique le premier magistrat.

« Le côté atypique de l'école, composée de plusieurs bâtiments, nous a contraints à avoir une réflexion globale, portant sur l'optimisation des espaces et la libre circulation entre les bâtiments, la sécurisation de l'école et de ses abords et la réduction de la consommation énergétique par des travaux d'isolation intérieure et le remplacement de radiateurs, moins énergivores ainsi que l'installation de détecteurs de mouvements et minuterie pour l'éclairage des couloirs.

La transformation majeure, visible de l'extérieur, est la démolition du mur entre le bâtiment principal et l'ancien presbytère. Des aménagements nouveaux ont été réalisés à l'intérieur des bâtiments, impliquant la démolition et reconstruction de cloisons afin de créer des espaces plus fonctionnels. Ces travaux ont permis d'augmenter la superficie des locaux de 160m<sup>2</sup> et de 280m<sup>2</sup> la cour de récréation », précise le maire.

## Les TAP supprimés

L'appartement situé au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère s'est transformé en garderie. La garderie sera ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h25 à 18h30. Il est rappelé que le retour de la semaine à 4 jours est effectif dès la rentrée et que les temps d'activités périscolaires sont supprimés. Un espace a été aménagé en bureau pour Laurie Martin lors de ses heures de délégation de direction.

Le préau, jusqu'alors ouvert, a été fermé par des baies vitrées coulissantes créant un espace lumineux avec un accès direct sur la cour de récréation.

## Un second réfectoire

La cuisine a subi une rénovation totale, comptant désormais trois espaces distincts. Le premier étant dédié à l'approvisionnement, le second à la préparation et le maintien au chaud des aliments et le dernier à la plonge. Le transfert de la salle de motricité dans le préau a permis d'ajouter un second réfectoire, attenant à celui existant, pour les élèves des classes élémentaires.

Une école moderne où le numérique commence à trouver sa place.

La commune a fait l'acquisition de deux vidéoprojecteurs numériques et douze tablettes tactiles.

## Des sanitaires adaptés

L'école accueillant des enfants en très petite section, de nouveaux sanitaires ont été installés dans tous les bâtiments. Des travaux annexes ont été entrepris, tels que : réfection de la toiture du bâtiment principal, réfection des façades de tous les bâtiments, goudronnage de la nouvelle cour de récréation et marquage de jeux au sol, réalisation du fronton et installation de bancs.

« C'est un investissement financier important pour la commune puisqu'il représente plus d'un tiers de notre budget d'investissement. Nous sommes assez satisfaits du résultat puisque ces travaux répondent d'une part aux exigences et d'autre part, ont permis de restaurer le patrimoine communal en intégrant l'ancien presbytère tout en créant des lieux agréables et fonctionnels pour le confort des utilisateurs », conclut Claude Ferrato.

## La sécurité au cœur des transformations

L'installation d'un digicode et d'un visiophone à l'entrée de l'école est une autre grande nouveauté de cette rentrée scolaire. L'équipe enseignante pourra dorénavant identifier les personnes se présentant au portail d'entrée sans quitter leur salle de classe.

Des grillages ont également été installés et peints sur l'ensemble des murs de clôture. « La sécurité de l'école et de ses abords a été une des préoccupations de notre réflexion », indique le maire avant d'ajouter « Même si le parking de 25 places dédié aux parents n'est pas finalisé, nous avons souhaité qu'il soit existant et opérationnel dès la rentrée afin de fluidifier la circulation et créer des places de stationnement pour le confort des parents et la sécurité des enfants ».

## • La République des Pyrénées – 03/09/2018

### Aressy : les travaux de l'école inaugurés



De gauche à droite : José Pomeyris, Jean-Paul Mabil, Claude Ferrato, François Bayrou, André Arribes et Aressy 1981.

### En ce jour de rentrée scolaire, les écoliers d'Aressy vont découvrir un nouveau cadre.

L'inauguration marquant la fin des travaux engagés (voir notre édition du jeudi 30 août) depuis 18 mois à l'école d'Aressy s'est déroulée samedi dernier en présence de **nombreuses personnalités, de l'équipe enseignante, des professionnels du secteur privé et des enfants, accompagnés de leurs parents.**

Claude Ferrato, maire de la commune, a rappelé les nombreuses transformations réalisées avant de remercier les partenaires publics pour le soutien financier apporté : 117 000€ de l'Etat, 50 158€ du Conseil départemental pour un projet total de 548 000€.

### Un contexte financier contraint

« C'est un effort financier pour la commune mais nous pensons qu'il faut favoriser le scolaire car c'est bien là que se construit l'avenir et donne l'égalité des chances pour tous », a souligné Claude Ferrato avant de céder la parole à André Arribes, conseiller départemental représentant le président, Jean-Jacques Lasserre. « Le Conseil départemental, dans un contexte financier contraint, soutient au quotidien les communes tant par un accompagnement humain que financier. Il est de notre devoir d'élus de maintenir la qualité de notre système éducatif, c'est sans compter sur la volonté sans faille des enseignants et du personnel éducatif qui chaque jour travaille à l'avenir de nos enfants ».

Eddie Bouttera, secrétaire général de la préfecture, a quant à lui, salué le travail des élus dans leur approche globale du projet, alliant sécurité, rénovation du patrimoine, et performances énergétiques rappelant que 200 dossiers ont déjà été soutenus par l'Etat au titre de la DETR 2018.

• La République des Pyrénées – 05/09/2018

LASSEUBE

## La Maison de santé inaugurée

Aboutissement de sept ans de travail, la nouvelle structure accueillera à terme trois médecins et plusieurs professionnels de santé.

Lasseube a inauguré ce samedi 1<sup>er</sup> septembre sa Maison de santé. Un événement de première importance pour la commune au cours duquel le maire Jean-Louis Valiani, entouré de ses administrés, a accueilli de nombreux élus locaux et territoriaux : le sénateur Max Brisson, le député David Habib, le vice-président du conseil départemental Charles Pelanne, le conseiller régional Marc Oxibar, la conseillère départementale Anne Barbet, le président de la CCHB Daniel Lacrampe, les maires de Lacommande Paul Montaut et d'Estialescq Suzon Sage, ainsi qu'un représentant du commandant de la communauté de brigades de gendarmerie.

Bien évidemment, Julien Bugnon, pharmacien installé dans la commune et président de l'association qui a porté le projet, était également présent,



Sarah Fnako, représentant le préfet, a coupé le ruban tricolore. © CORINNE VALENTIN

de même que l'ensemble du personnel soignant, dont les trois nouveaux médecins.

### Une offre de soins « maintenue »

C'est Sarah Fnako, représentant le préfet des Pyrénées-Atlantiques, qui a coupé le ruban tricolore. Dans son allocution, Jean-Louis Valiani a retracé l'histoire du projet. Né il y a sept ans, il a été initié afin de lutter contre la désertification médicale en milieu rural. Ambitieux et exigeant, il a mobilisé un accompagnement autant humain que financier, fédérant et concentrant les éner-

gies de l'ensemble des acteurs. « Aujourd'hui, le projet a abouti avec succès. L'offre de soins est maintenue pour les habitants du territoire », s'est félicité le maire.

Plusieurs professionnels de santé vont se partager progressivement l'espace de la nouvelle structure : trois médecins, des orthophonistes, des infirmières, un kinésithérapeute, ainsi que la pharmacie. Tous les élus ont vivement salué l'engagement des participants à faire naître cette maison de santé qui ne fait que renforcer l'attractivité du territoire lasseuboïse.

• La République des Pyrénées – 06/09/2018



### Al Louvie-Juzon

C'est une cour de récréation flambant neuve qui attendait les écoliers en ce jour de rentrée. Les dernières crues du gave d'Ossau avaient en effet causé d'importants dégâts, allant jusqu'à détruire le mur de l'école. Ce dernier a donc été reconstruit pour une durée centennale, offrant une sécurité maximale pour le bien-être de tous. © GÉRARD CLUIS-COT

• La République des Pyrénées – 07/09/2018

OZENX-MONTESTRUCQ

## Un nouveau visage pour le centre-bourg

Aboutissement d'un chantier qui a couru sur deux mandatures, la commune inaugure ce samedi les aménagements de son centre-bourg et de l'école.



Un nouveau visage pour le centre-bourg, l'ancien presbytère et l'espace scolaire. © A. DUBOIS

« C'est un aménagement qu'avait lancé la municipalité précédente et que, dans la continuité républicaine, nous avons conduit à son terme. Les habitants de la commune vont pouvoir désormais s'approprier cet espace conçu pour un mieux-être à Montestrucq. » Pour la maire Hélène Marteuilh et ses administrés, l'inauguration de ce samedi 8 septembre sera l'aboutissement de longues années de travaux dans le centre-bourg.

Ici, rien n'a été laissé au hasard. Et en premier lieu, la réhabilitation de l'ancien presbytère, datant de 1869 et inoccupé depuis 2008. Avec le concours de l'Agence publique de gestion locale (APGL), il a été aménagé pour accueillir deux logements (un T4 terminé et un

l'espace scolaire, ainsi que l'accessibilité de l'école, du point lecture et des toilettes publiques pour les personnes à mobilité réduite. « Nous avons profité pour refaire la clôture, installer un banc et donner un coup de neuf au fronton », note Hélène Marteuilh. Les abords ont été aménagés avec la création de trois petits jardins potagers, d'une zone dédiée aux activités

physiques, d'un terrain de pétanque, avec la rénovation de l'abri du pèlerin et la mise aux normes de l'assainissement de l'ensemble, arbres et fleurissement venant donner une belle touche finale à l'aménagement.

Ces travaux ont été financés à hauteur de 15 209 € par la DETR (35 %), 14 197 € par la CCLEO et son fonds de concours (32,50 %) et 14 197 € (32,50 %) également par la commune. « Tous ces aménagements ont été faits pour les habitants de la commune qui sont tous invités samedi à participer à cette inauguration », rappelle Hélène Marteuilh.

### ZOOM Une journée de fête

L'inauguration de la place aura lieu ce samedi à 11h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur animé par la chorale de Cultura de Noste. Ceux qui le souhaitent pourront ensuite partager un déjeuner de type « auberge espagnole ». L'après-midi, jeu et animation, et à 18h, concert gâté à l'église avec la violoniste Daniel Hue.

• La République des Pyrénées – 12/09/2018

BAIGTS-DE-BÉARN

## Inauguration des travaux au groupe scolaire ce samedi



L'entrée du groupe scolaire de Baigts-de-Béarn. © DR/RAH/SOLT

Le maire de la commune de Baigts-de-Béarn, Guy Pémartin, et l'ensemble des membres du conseil municipal de la commune invitent la population batchoise à l'inauguration des travaux et de l'extension du groupe scolaire.

Cet événement se déroulera le samedi 15 septembre, à 11h sur le site même du groupe scolaire. L'école de Baigts, liée à celle de Saint-Boès par un RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), accueille les élèves de petite section maternelle jusqu'au CE1.

• La République des Pyrénées – 14/09/2018

LAGOS

## Salle des fêtes : les travaux sont lancés

Après de longues années d'attente, les travaux de restauration de la salle des fêtes ont enfin commencé.



Première réunion de chantier pour lancer les travaux. © ANNECOURT

Certains commencent à appeler l'Arlesienne, comme cette façade attendue vainement : la municipalité lagosienne, elle, a tenu bon et, après plusieurs longues années d'études et de demandes, la salle des fêtes actuelle a été fermée pour faire l'objet de travaux.

En effet, après avoir diminué la voilure du projet, après être passé de deux à une tranche, après avoir attendu d'obtenir toutes les subventions possibles en même temps, toutes les conditions sont maintenant réunies pour que les travaux de restauration de cette salle puissent commencer. Chose faite ce mercredi avec la première réunion de chantier pour signer les marchés

### TOUT A ÉTÉ ÉTUDIÉ POUR QUE CETTE SALLE QUI DATE DE LA FIN DES ANNÉES 70 SOIT LA PLUS PRATIQUE POSSIBLE.

avec les entreprises et fermer par des grilles tous les accès à la salle.

**Toiture déposée lundi**  
Tout d'abord, la toiture (contenant de l'amiante) va être déposée à partir du 17 septembre. Ensuite, couverture, extensions, isolations thermique et phonique, chauffage, toilettes, trans-

ports, rangements, tout a été étudié pour que cette salle qui date de la fin des années 70 soit la plus pratique possible.

Les travaux sont prévus sur une durée de 10 mois et sont suivis par l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques). Le coût de l'opération est d'un peu moins de 700

000 €, dont 314 000 € de subventions (1) et 5 000 € de primes énergie.

(1) Les subventions sont de 150 000 € de l'Etat (DETR) et 80 000 € de co-financement de l'Etat et la communauté de communes : 100 000 € du Département et 5 000 € de l'ancienne réserve parlementaire de la députée Nathalie Chabaron.

• La République des Pyrénées – 15/09/2018

ASSAT

# La commune veut protéger ses espaces agricoles et naturels

Les élus souhaitent mettre en place une Zone agricole protégée sur une partie de la ceinture maraîchère de la commune.



Le maraîchage est une activité importante à Assat.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont abordé le lancement d'une étude préalable sur l'opportunité de la mise en place d'un périmètre de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PAEN).

En effet, les espaces agricoles et naturels périurbains subissent une consommation foncière de plus en plus forte. Les élus de la commune ont la volonté de préserver durablement de cette artificialisation croissante une partie de la ceinture maraîchère située sur leur territoire. Un périmètre de protection des espaces agricoles a déjà été défini dans le cadre d'une étude réalisée par la Chambre d'agriculture, pour mettre en place une Zone agricole protégée (ZAP) sur une partie des terres maraîchères de la commune.

Pour aller plus loin, le conseil a décidé de solliciter le département, qui en a seul la compétence, pour lancer une étude préalable sur l'opportunité de mettre en place un PAEN. Ce dispositif permet à la fois de protéger des espaces agricoles et naturels dans le cadre d'un périmètre défini et concerté, tout en associant un programme d'actions pour y favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels.

→ **Programme voirie.** Le conseil approuve les travaux de voirie 2018 pour un montant de 46 030,50 € HT. Il adopte le plan de financement prévisionnel et sollicite la subvention du Département au titre des Solidarités territoriales pour un montant de 8 601,60 €

(30 % de 28 672 €).

→ **Rénovation salle communale.** Le conseil approuve les travaux de rénovation de la salle communale qui consistent à la réfection du plancher et au changement de menuiseries avec pose de double vitrage, pour un montant prévisionnel de 56 516,74 € HT, soit 67 820,09 € TTC. Le maire est autorisé à demander les subventions du Département pour 16 955,02 € (30 %) et la DETR pour 19 780,86 € (35 %).

→ **Signalétique.** Afin d'harmoniser la signalétique sur le territoire du Pays de Nay, la Communauté de communes du Pays de Nay a mis en place un projet de signalétique générale qu'il finance en partie. La commune devant également participer au projet, elle a décidé d'attribuer un fonds de concours à la CCPN à hauteur de 3 828,58 €. Le maire est autorisé à signer la convention d'attribution



## De nouvelles inscriptions sur le monument aux morts

Un élu de la commune a effectué des recherches sur les Morts pour la France d'Assat lors des guerres 14-18, 39-45, Indochine et Algérie. Il signale que certains noms ont été oubliés et d'autres comportent des erreurs patronymiques. Le conseil décide de valider la liste rectifiée des noms devant figurer sur le monument aux morts de la commune et prend note qu'une plaque sera rajoutée sur le monument à l'occasion de la cérémonie du centenaire le 11 novembre.

ainsi que tout acte y afférant.

→ **Motion contre la réorganisation des trésoreries des Pyrénées-Atlantiques.** Les membres du conseil s'opposent au plan de réorganisation des trésoreries du département et soutiennent unanimement l'action engagée par les élus des territoires concernés en s'opposant à la fermeture de leur trésorerie. Ils « refusent que l'Etat fasse à nouveau supporter aux communes un transfert de charge sans lui donner les moyens nécessaires d'assumer ces nouvelles missions. »

→ **Tarifs de la cantine scolaire.** Compte tenu de l'augmentation du coût qu'engendre le service cantine pour la commune (augmentation des tarifs du traiteur, fournisseur des repas, coût du personnel, coûts de fonctionnement du bâtiment), le conseil a décidé d'augmenter le prix du repas dès la rentrée scolaire à 3,56 €.

• La République des Pyrénées – 17/09/2018

BAIGTS-DE-BÉARN

# Un restaurant moins bruyant pour l'école du bourg

Les écoliers vont profiter d'un établissement tout neuf, avec notamment un restaurant moins bruyant.



Le préfet Gilbert Puyat entouré du maire Guy Pénarès, des officiels et de la population à l'heure de couper de ruban.

**Une cantine plus calme**  
C'est en 1977 que le groupe scolaire actuel a été construit, avant d'être agrandi en 1988, avec notamment la création d'une cantine.

La première marche de chantier a porté sur l'ensemble des vestiaires, la remise aux normes électriques, l'isolation des plafonds, le double vitrage et le remplacement des menuiseries.

Par ailleurs, les repas sont aujourd'hui livrés sur les deux sites de Baigts et Saint-Bas en regroupement pédagogique intercommunal, dans une cantine entièrement rénovée. Le restaurant scolaire, quant à lui, est très coloré avec des tables plus basses pour les plus petits. La cantine est soumise à un

placement des menuiseries. Ainsi, pour permettre de réduire ces nuisances sonores, des panneaux acoustiques ont été apposés sur les murs. Ces travaux ont permis de réduire les nuisances sonores, des panneaux acoustiques ont été apposés sur les murs. Ces travaux ont permis de réduire les nuisances sonores, des panneaux acoustiques ont été apposés sur les murs.

**286 437 EUROS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR RENOVER L'ÉCOLE**

vention des collectivités locales, ont permis de mener à bien ces travaux. D'un coût global de 286 437 €, l'investissement est subventionné à hauteur de 179 864 €, soit près de 63 %, dont 71 175 € de l'Etat, 11 000 € du député sur la réserve parlementaire, 34 789 € du conseil départemental et 38 700 € de la CCLEA. Depuis la rentrée de septembre 2016, les écoles de Baigts et de Saint-Bas fonctionnent en RPI. De la petite section de maternelle au CE1, les cours sont assurés dans les locaux de l'école de Baigts, et du CE2 au CM2 à Saint-Bas. Pour la rentrée 2018-2019, 107 élèves sont scolarisés sur les deux sites.

L'école rurale possède un taux d'encadrement qui ne baisse pas. Le service public doit évoluer et s'adapter. De plus, cette année, ce sont 500 élèves supplémentaires qui sont arrivés sur le département. Les effectifs augmentent dans les zones rurales. Il faut donc renforcer les moyens de l'Etat, a souligné le préfet Gilbert Puyat.

• La République des Pyrénées – 17/09/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES

# Le dossier du projet de la boulangerie de Labastide-Villefranche avance

Le conseil communautaire du Bearn des Gaves a permis de valider les grandes avancées vis-à-vis du projet de la boulangerie à Labastide-Villefranche.



La future boulangerie de Labastide-Villefranche sera aménagée au rez-de-chaussée de ce bâtiment situé au cœur du village.

« Nous demanderons à l'Agence publique de gestion locale de faire un projet d'aménagement qui rentre dans notre financement. » Vendredi à Guinarthe-Parenties, devant les élus de la communauté de communes du Bearn des Gaves (CCBG), le président Jean Labour a exprimé sa volonté d'aller au bout dans ce dossier d'aménagement de la boulangerie de Labastide-Villefranche.

Dans ce projet, la CCBG va investir 245 000€, décision approuvée lors de la séance du 22 décembre 2017 du conseil, dont 90 000€ pour l'achat du local commercial en rez-de-chaussée et 155 000€ hors taxes (HT) pour les travaux « de mises aux normes notamment ». Un crédit-bail sera mis en place sur 15 ans entre la CCBG et M. Dupouy, le boulanger, avec un loyer de 1 500€ HT par mois.

« Confiants » pour la boulangerie

Lors de ce conseil communautaire, les élus ont autorisé Jean Labour à signer la déclaration préalable aux travaux et la demande d'autorisation de travaux. « Dans ce dossier complexe, nous avons eu deux rayons de soleil sur les trois derniers jours. Même si nous ne connaissons pas le montant des frais pour mettre le local aux normes et qu'il y a un peu d'amiante à enlever dans la future boulangerie, nous sommes confiants

de la CCBG au Syndicat mixte du Bassin du gave de Pau (SMBGP), le dépôt auprès de l'Inspection académique d'un dossier dans le cadre du Projet Educatif du Territoire afin de bénéficier du label « plan mercredi », ou encore de solliciter l'aide financière du département pour les travaux de réfection de la piscine de Navarrenx, et ceux du nouveau bâtiment pour l'accueil de loisirs de Salies.

charge du développement économique. Durant l'assemblée, toutes les délibérations proposées ont été approuvées à l'unanimité, notamment l'adhésion



## Augmentation attendue du produit GEMAPI en 2019

Juste avant le vote pour fixer le produit attendu en 2019 au titre de la taxe GEMAPI (Taxe de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations), de nombreuses questions ont été posées à Daniel Arribère, vice-président en charge de l'environnement, comme celle sur « les raisons de l'augmentation de 43 % du produit attendu en 2019 par rapport à celui de l'année précédente ». Selon les prévisions de la CCBG, le produit GEMAPI, réparti entre le Syndicat intercommunal des gaves d'Oloron et de Mauléon (SIGOM), le Syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau (SMGOAO) et le SMBGP, passerait de 171 861€ en 2018 à 245 863€ en 2019. « Il y aura des travaux d'urgence pour remettre notamment certaines berges à l'identique suite aux inondations. 50 000€ sont aussi prévus pour l'étude du SIGOM à Salies-de-Béarn », admet Daniel Arribère. Mais le financement sera encore plus important en 2020 et dans les années à venir pour prévenir des inondations. »

de la CCBG au Syndicat mixte du Bassin du gave de Pau (SMBGP), le dépôt auprès de l'Inspection académique d'un dossier dans le cadre du Projet Educatif du Territoire afin de bénéficier du label « plan mercredi », ou encore de solliciter l'aide financière du département pour les travaux de réfection de la piscine de Navarrenx, et ceux du nouveau bâtiment pour l'accueil de loisirs de Salies.

Les élus communautaires ont aussi validé, sur proposition de la commission « économie », des subventions au titre de l'immobilier d'entreprise au bénéfice de la SARL Ambulance Vallade (6963,37€), de la SARL La Légende de Sauveterre (5559,90€) et du Bistrot des 4 grains de Salies (2600€).

• La République des Pyrénées – 20/09/2018

PAYS DE GARLIN

## École de Garlin : fin des travaux de sécurisation en septembre

Le syndicat intercommunal à vocation scolaire de la région de Garlin a dressé le bilan de cette rentrée scolaire.

Le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) de la région de Garlin a effectué une rentrée sereine, même s'il signale des effectifs en légère baisse dans les écoles qui dépendent de son secteur.

283 élèves sont répartis ainsi : 16 pour l'école élémentaire de Boueilh-Boueilho-Lasque, 63 pour le groupe scolaire de Diusse, pour Garlin 64 en maternelle et 140 en élémentaire 140. Michèle Plante, la présidente du syndicat, espère « quelques arrivées en cours d'année, comme ce fut le cas les années précédentes, qui permettront de maintenir de manière certaine nos classes et nos écoles, si importantes en milieu rural ».

En mai dernier, la Commission départementale de l'éduca-

tion nationale avait statué sur la demande de retour à quatre jours pour l'ensemble des écoles, faisant de facto du mercredi une journée libre. Aussi, depuis la rentrée, le syndicat propose un accueil de loisirs de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants de 3 à 12 ans.

### Le passage au numérique

Concernant les travaux, la sécurisation de l'école élémentaire de Garlin a été réalisée en majeure partie pendant la coupure estivale avec la pose d'une clôture et des accès sécurisés. Restent maintenant la fermeture côté boulevard des Remparts et la pose d'un portail avec visio-phonie et ouverture à distance



### Rénover l'école maternelle de Garlin et l'école de Diusse

En parallèle, sur demande du syndicat, les services techniques de l'APGL (Agence publique pour la gestion locale) mènent une étude sur la réhabilitation de l'école maternelle de Garlin et le groupe scolaire de Diusse. Le rapport sera présenté aux élus courant dernier trimestre pour programmer les investissements nécessaires à réaliser dans les prochaines années.

qui seront réalisés courant septembre. L'année scolaire 2018-2019 verra également le passage au numérique pour l'ensemble des écoles avec l'équipement de chacune des classes en vidéo-projecteurs interactifs qui favoriseront l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques.

Côté communication enfin, le syndicat est en train de se doter d'un site Internet qui sera mis en ligne courant octobre. Véritable interface entre les familles et les services, ce site permettra d'accéder à l'ensemble des informations utiles, de suivre l'actualité du syndicat mais également d'inscrire les enfants sur les services et de payer en ligne les factures.

• La République des Pyrénées – 20/09/2018

LUYS EN BÉARN

## Un soutien aux associations sportives

La communauté de communes des Luys en Béarn interviendra dans des projets de construction ou de rénovation d'équipements sportifs communaux.

24 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour du conseil de rentrée de la Communauté de communes des Luys en Béarn à la Maison intercommunale de la musique à Montardon.

Dans le domaine sportif, la CCLB a approuvé son règlement d'intervention pour participer au cofinancement de projets de construction ou de rénovation d'équipements sportifs communaux. Dès cette année, 8 communes bénéficieront de ce nouveau dispositif pour lequel une enveloppe de 100 000 € a été arrêtée. Les travaux de mise aux normes de l'éclairage du stade de rugby d'Arzacq-Arraziguet ou encore l'extension de la salle d'escalade d'Aubin feront partie des opérations soutenues en 2018.

« Au-delà du soutien financier apporté par la CCLB à de nombreux clubs sur le territoire, ce nouveau mode d'accompagnement visant à participer chaque année à la modernisation des équipements vient parfaire une politique sportive très engagée de la CCLB dans nos 66 communes », souligne Jean Barus, maire de Boumos et vice-président au Sport de la CCLB.

### 59 000 € pour Axyal

Désormais compétente en matière de promotion et de coordination du tourisme sur le territoire communautaire, la CCLB a fixé les tarifs de la taxe de séjour qui s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le produit de cette taxe acquittée par les touristes hébergés sur le territoire, sera exclusivement affecté au financement d'actions de développement touristique. Déjà en vigueur sur plus de 80 % du territoire national, le montant par



Les travaux d'extension de la salle d'escalade d'Aubin feront partie des opérations soutenues en 2018 par la CCLB.

nuite et par personne de cette taxe se situera entre 0,22 € et 0,90 € selon la catégorie de l'hébergement.

Au cours de la soirée les élus se sont également prononcés pour le versement d'une aide à l'immobilier de 59 325 € à l'entreprise Axyal, spécialisée dans la



### La taxe Gemapi pour financer les bassins écrêteurs

L'organisation de la nouvelle compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) confiée par l'Etat aux intercommunalités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 a aussi été au cœur des échanges. La projection de photos prises sur le territoire à l'occasion des inondations du 12 juin dernier a permis d'illustrer le rôle déterminant qu'ont pu jouer les bassins écrêteurs de crues pour contenir la montée des eaux lors de cet épisode pluvieux inédit. Le financement de ces actions sera désormais assuré par une taxe dite Gemapi dont le produit attendu a été fixé à 250 000 €, correspondant à l'évaluation des dépenses nécessaires en 2019 pour assurer l'exercice de la compétence. Cette somme sera recouvrée via un taux additionnel qui apparaîtra dès 2019 sur les avis d'impôts locaux des ménages et des entreprises. Pour l'exercice de cette compétence, la CCLB a acté son adhésion à plusieurs syndicats de rivières, afin de rester dans une logique de gestion par bassin versant, tant il est vrai que les problématiques de gestion amont/aval des cours d'eau sont rarement calquées sur les limites administratives des communautés de communes.

conception et la réalisation des aménagements intérieurs d'avions. Créée en 1989 à Serres-Castet par Louis Laborde, et aujourd'hui basée à Sauvagnon sur la zone d'activités de l'aéroport, l'entreprise a été rachetée par les deux enfants du fondateur, Jocelin et Lauriane en 2016.

Cette aide communautaire devrait être abondée d'un concours financier équivalent du conseil départemental, en application d'une convention conclue entre les deux collectivités en 2017.

Cette aide participera à hauteur de 15 % au financement du projet d'extension d'Axyal dont les travaux débuteront avant la fin de l'année et permettront notamment la création de nouveaux espaces dédiés à la fabrication de pièces composites et à l'impression 3D. Ce développement induit par la prise de nouveaux marchés devrait permettre à Axyal, qui emploie déjà 40 salariés sur son site sauvagnonnais, de franchir rapidement le cap des 50 collaborateurs.

La soirée s'est achevée par le vote d'une motion proposée par l'Association des maires et présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques s'opposant au plan de réorganisation des trésoreries.

• Le Sud-Ouest Pays basque – 26/09/2018

## L'école a grandi



Les tout-petits ont eu droit à une ample délégation d'élus et de représentants de l'État pour l'inauguration de l'extension. ©PHOTO DR

Avec une surface au sol de près de 300 m<sup>2</sup>, l'extension de l'école publique de Guiche, inaugurée officiellement vendredi, change déjà de fond en comble la vie des enfants et des enseignants.

Les 22 élèves de la maternelle n'ont pas mis longtemps à s'approprier l'espace dans lequel ils accueilleraient cet après-midi-là le bruyant cortège des officiels et des parents.

Un coin informatique, un dortoir, une salle d'évolutions, des sanitaires adaptés à l'environnement destiné aux tout-petits est lumineux, spacieux. Projetée dès 2014 par la municipalité, l'extension réjouit aujourd'hui Catherine Caillaba, la professeure des écoles jouant les hôtes pour la circonstance.

800 000 euros

Désormais, « on peut, dit-elle, se déplacer, travailler et jouer car à cet âge-là, un enfant bouge et a besoin d'espace pour bien vivre ses apprentissages ». Situé à l'emplacement d'un préau et de l'ancienne cantine, l'espace offert aux enfants de 2 à 5 ans se veut un outil porteur d'avenir. D'un coût de 800 000 euros assumé à près de 40 % par la commune de Guiche, il constitue un pari sur l'avenir du village.

L'inauguration de ce bâtiment a eu lieu en présence du maire, Yves Bussiron, du président du Conseil départemental, Jean-Jacques Lasserre, du sous-préfet, Hervé Jonathan et d'une escouade d'élus dont le sénateur Max Brisson. Les parents d'élèves ont écouté avec attention des discours axés sur l'école de la confiance, de la transmission des valeurs et des savoirs fondamentaux. On a même parlé de moment plus républicain que les autres !

Le maire de Guiche a, quant à lui, choisi d'évoquer le riche passé de sa commune. Elle a compté jusqu'à 1 700 habitants et quatre écoles avant l'exode rural qui a ramené à 900 personnes, en un siècle, le chiffre de sa population. « Mais au lieu de fermeture de classes, de suppression de postes, nous jouons tous ensemble, ici, la carte de la modernisation de l'outil scolaire », a-t-il souligné.

## • La République des Pyrénées – 01/10/2018

### Anoye : l'église inaugurée après travaux



**Les difficultés de restauration du patrimoine culturel communal, dont les églises, sont un sujet d'actualité. La commune d'Anoye se réjouit d'avoir mené à bien ce gros projet.**

C'est une vieille dame de 257 ans qui était à l'honneur ce 22 septembre à Anoye : en l'occurrence l'église Notre-Dame qui a été inaugurée après travaux. A l'origine de cet édifice, une chapelle du château fort, construite au XI<sup>e</sup> siècle et effondrée en 1751. Sa reconstruction s'acheva en 1761 et devint alors église paroissiale. Cette église pourrait être une banale église d'un petit village si elle n'était pas l'écrin d'un retable créé en 1776 par l'artisan Claverie de Lourdes. Et quel retable !

**Classé aux Monuments Historiques en 1966**, il est qualifié « d'œuvre remarquable et joyaux du patrimoine culturel » à la valeur inestimable. C'est ce point de préservation culturelle qui a mobilisé l'équipe municipale actuelle et déjà la précédente sous l'égide du maire Jean Puyo, à lancer des travaux.

L'assemblée réunie a d'abord écouté la lecture de la lettre de l'abbé Plasteig, absent et excusé, puis Alain Lavoye, le maire, a décrit l'historique des travaux de réfection de la toiture, des vitraux, des travaux de conservation du cœur, du retable et du tableau qui le compose.

## UN CHOIX AUDACIEUX

Ainsi, il a remercié les élus présents : le député David Habib, le conseiller départemental Charles Pelanne, le vice-président de la communauté de communes Nord-Est Béarn Michel Chantre, tous les acteurs impliqués dans ce projet, le conseil municipal ainsi que les administrés pour l'effort fiscal consenti.

Charles Pelanne, dans sa prise de parole, s'est félicité de l'aide apportée par le Département tout en regrettant les diminutions de ces subventions. Il a félicité l'équipe municipale d'avoir fait ce choix audacieux de restauration d'un édifice religieux, car avec ou sans valeur religieuse, « un clocher pour un village reste toujours un repère ».

David Habib a lui aussi applaudi ce choix politique, important « signe du respect du travail et du savoir des anciens et de devoir envers les générations futures qui pourraient reprocher d'avoir délaissé un tel patrimoine culturel ». Il a conclu sur le regret de la suppression de l'enveloppe parlementaire qui permettait pourtant d'aider des projets de petites communes. La matinée s'est achevée par quelques chants béarnais sous la voûte acoustique de l'église puis par un apéritif dans la salle des fêtes.

### Les subventions et aides ont été nombreuses

Le conseil départemental à hauteur de 28,5 % du montant des travaux. Michel Chantre, ancien président de la communauté de communes de Lembeye, qui, en 2015 avait permis d'augmenter ces aides de 25 % à 28,5 %. Le député David Habib avait alloué une enveloppe parlementaire de 5,6 %. Sans oublier La Sauvegarde de l'Art français qui a attribué une enveloppe de 10 000€, la DRAC (Direction Régionale des Arts et de la Culture) qui a subventionné les coûts des travaux du retable à hauteur de 50 %, l'association des Amis des Eglises anciennes du Béarn a fait un don de 2000€ et les fonds récoltés par la Fondation du Patrimoine et du gîte communal d'Anoye pour les pèlerins de St-Jacques de Compostelle à hauteur de 1991€. Dans le détail, les coûts ont été de 71 906€ pour la toiture, 34 505€ pour échafaudages extérieurs, peinture et vitraux. Les travaux de sauvegarde du retable s'élèvent à 12 380€.

## • La République des Pyrénées – 02/10/2018

BOEL-BEZING

### L'école primaire sera rénovée et agrandie

La municipalité va acquérir le bien jouxtant l'école primaire pour pouvoir l'agrandir.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marc Dufau, maire, a débattu de l'extension de l'école primaire. Le choix de conserver l'école au centre du village ayant été retenu, un nouveau programme est créé pour permettre le règlement des premières dépenses et notamment l'achat du bien jouxtant l'école. Le conseil, à l'unanimité, a décidé cette acquisition d'une valeur de 145 000 €. L'opération « rénovation du groupe scolaire » est lancée pour un montant de 200 000 € avec en recette un emprunt de 200 000 €.

Diverses autres décisions ont été prises. 1 800 € seront prélevés sur les dépenses imprévues pour l'achat de chaises pour la salle sociocul-



L'extension de l'école primaire a été débattue lors du dernier conseil municipal. © APGL/BOEL-BEZING

turelle et la cantine et de tables pour l'école.

Un fond de concours a été attribué à la Communauté de communes du Pays de Nay afin de participer au financement du projet de signalétique générale à hauteur de 2 803 €.

Suite à des perturbations extérieures lors de la dernière location de la salle socioculturelle, le

**L'OPÉRATION « RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE » EST LANCÉE POUR UN MONTANT DE 200 000 EUROS.**

CM à l'unanimité, décide de ramener la location à la somme de 280 € pour tenir compte du préjudice subi par les locataires.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé dans l'expérimentation préalable obligatoire qui permet d'introduire une phase de médiation avant tout contentieux au tribunal administratif. Le CM, à l'unanimité, décide de se prêter à cette expérience et autorise le maire à signer la convention.

• La République des Pyrénées – 08/10/2018

MONASSUT

## Le nouveau complexe sportif inauguré

Avec une aile conviviale, la salle du fronton s'adjuge une seconde jeunesse.

C'est sous un beau soleil, samedi, que les habitants de Monassut ont convergé vers le quartier de l'église. Barrières de sécurité, gendarmes en tenue, effervescence autour du complexe de pelote, tout indiquait l'imminence d'un événement dans les parages. Le complexe de pelote voulu et réalisé au début des années 1980 par le maire d'alors, Raymond Sarrot, vient d'être agrandi, répondant, en cela, à une demande déjà lointaine de Serge Ussunet, ancien premier adjoint au maire et trop tôt disparu. En 40 ans, la jeunesse du village et la population ont aussi éprouvé le besoin d'un centre de vie moderne.

Le maire Thierry Clouté, ses adjoints MM. Deporter et Bruzou ont accueilli les personnalités parmi lesquelles Eddie Boutera, secrétaire général de la préfecture, David Habib, député de la circonscription, Charles Pelanne, conseiller Départemental, Arthur Finzi, président de la communauté des communes du Nord-Est Béarn, Marc Gairin vice-président de l'Agence publique de gestion locale et Geneviève Bergé, conseillère départementale.

**Une nouvelle impulsion au village**  
Après la découpe du ruban inaugural par Eddie Boutera, le maire a conduit l'assistance pour une visite des nouvelles installations. Tous ont été séduits par le mur de verre qui sert à l'usage de la pelote, mais aussi, permet de voir une partie de pala se dérouler sans risquer depuis la nouvelle salle de convivialité. Cuisines et alentours inspectés, les discours se sont déroulés dans cette magnifique salle, destinée à recevoir des manifestations diverses.

Le maire Thierry Clouté, après avoir remercié toutes les person-



L'inauguration du complexe sportif a été l'occasion d'apprécier ce bel ouvrage et notamment la nouvelle aile accolée à l'ancienne salle du fronton (en bas à gauche) ainsi que la lumineuse et vaste salle de convivialité (en bas à droite). © GISELE CHARTRE

nalités présentes, ainsi que la nombreuse assistance, a fait la synthèse de tous les efforts consentis pendant des années pour finaliser ce projet. Il a évoqué les nombreuses embûches qui ont retardé l'achèvement et s'est réjoui de pouvoir enfin présenter cette nouvelle structure qui va donner une impulsion nouvelle aux six associations de la commune (Association cultu-

relle et sportive, pelote union Monassut, les parents d'élèves, le comité des fêtes, le club de football FC2vallées, le club du troisième âge), ce qui représente environ 550 adhérents.

Il a rappelé le travail réalisé par les 11 entreprises de la région qui ont bien œuvré, malgré un certain imprévu que l'entreprise Bruzou Michel de Monassut a bien voulu rattraper. Il a aussi

fait part de sa vive satisfaction vis-à-vis de M. Deleure du cabinet d'architecture APGL, de M. Joli, le concepteur, de Mmes Alazar et Soumireux. Il a également mis en exergue le travail d'accompagnement de la Maison des communes et du SDIS.

### Les rapports humains mis en avant

Après avoir souligné le travail de tous les acteurs du dossier, dont la secrétaire Sylvie Larroude, il a mis en avant la qualité des rapports humains dans ce chantier dont on voit aujourd'hui la belle ouvrage. Après les mots de félicitations des personnalités, et midi ayant sonné depuis quelques longues minutes déjà, et il était temps, pour l'édile, d'appeler serveuses et serveurs avec leurs divers plateaux de restauration et de breuvages, au son d'un ensemble musical de qualité.

### ZOOM

#### De nombreux acteurs financiers et bénévoles

Dans cette réalisation, le maire Thierry Clouté a rappelé que les sols ont été gracieusement apportés par les familles Bourda et Clouté. Diverses dotations ont été apportées : 175 000 € par l'Etat, 106 000 € par le conseil départemental, et 15 000 € du Parlement par l'intermédiaire du député David Habib. La commune quant à elle s'est engagée sur un financement de 450 000 € avec un prêt à long terme.

À cela, il faut ajouter le travail des bénévoles de la commune de près de 110 000 €, ce qui a permis un allègement de la pression financière pour la commune.

• La République des Pyrénées – 08/10/2018

## A Ledeux, bientôt des travaux pour l'école



D'ici décembre, des travaux de réhabilitation devraient débiter à l'école de Ledeux. Le maire espère pouvoir utiliser à nouveau « tout ou une partie » du bâtiment à la prochaine rentrée. © GILLES CHARTRE

La mairie de Ledeux vient de lancer le projet de remise à neuf de son école. Les travaux débiteront d'ici le mois de décembre : l'enveloppe prévisionnelle est de 1,6 million d'€.

Le village de Ledeux vient de donner le coup d'envoi du projet de réhabilitation de son école, en publiant récemment un appel d'offres en vue de la rénovation de la structure, dont l'échéance arrive le 25 octobre. « Les travaux seront lancés d'ici la fin de l'année, pour une enveloppe prévisionnelle de 1,68 million d'euros, hors taxes », renseigne le maire Bernard Aurisset, en précisant « qu'en comptant la totalité des sommes déjà engagées, le sinistre va coûter 2,1 millions d'euros à la collectivité ».

L'école avait été victime d'un incendie volontaire dans la nuit

du 22 au 23 novembre 2016, qui avait ravagé le bâtiment. Depuis bientôt deux ans, les élèves suivent les cours dans une dizaine de bungalows, qui devraient encore servir de locaux de substitution pour quelque temps. L'appel d'offres informe que la durée des travaux devrait être de 12 mois. « On aimerait attaquer dès le début du mois de décembre », explique le maire de Ledeux, qui envisage de réutiliser « la totalité ou une partie » de son école d'ici la rentrée de septembre 2019.

### Coût « plus élevé que prévu »

« Le coût des travaux est plus élevé que prévu », informe Ber-

nard Aurisset : « Lorsqu'on a réalisé l'ensemble des contrôles réglementaires, on s'est rendu compte que le bâtiment avait énormément souffert de la chaleur, puis de l'humidité liée à l'extinction de l'incendie ».

Ce mercredi, la mairie recevra l'ensemble des artisans qui soumettront leur offre pour la rénovation de l'école du village. « Ils sont dans l'obligation de visiter les lieux ». « Les travaux devront en priorité se concentrer sur la couverture du bâtiment, qui est complètement morte », détaille l'édile. L'avis de marché mentionne effectivement, en premier lieu, un « remplacement de la

couverture amiantée existante ». Cette rénovation sera suivie de « travaux de lourde réhabilitation avec reconfiguration des locaux », puis de la « réalisation d'extensions mesurées ».

### Inconnues dans le financement

Il est également stipulé que le paiement des travaux se fera via un « autofinancement » de la commune, mais également par le biais de subventions venant du Département ainsi que de l'Etat. « On est en négociation avec le sous-préfet d'Oloron, dans l'espoir d'obtenir une rallonge de l'Etat au niveau de cette remise à neuf », informe le maire de Ledeux. « Outre les travaux, il va également falloir penser, entre autres, à l'achat du mobilier : il y a encore quelques inconnues autour des financements liés à notre école ».

GILLES CHARTRE @loronpyrenees.com

• La République des Pyrénées – 23/10/2018

AYDIUS

## De nouveaux équipements touristiques pour un village qui bouge

Une série d'infrastructures a été inaugurée ce week-end : ces dernières ont pour vocation de contribuer à renforcer l'attractivité du village.



L'inauguration d'une série d'équipements touristiques a été réalisée avec le sous-préfet Christophe Pécate, la sénatrice Frédérique Espagnac ainsi que le député Jean Lassalle. © JEAN TESTERALE

Après s'être offert des équipements touristiques dignes de son cadre naturel exceptionnel, Aydius s'est offert, ce samedi, une inauguration à la hauteur de ces réalisations. Dans la salle communale, face à de nombreux habitants, bénévoles et partenaires des projets en question, étaient présents rien de moins que trois parlementaires, un sous-préfet, un conseiller général et un régional, et les présidents de la communauté de communes et de l'office de tourisme.

### 70 000 € de dépenses

Il fallait bien ça pour marquer la création, après des années de travaux et quelque 70 000 euros de dépenses, de plusieurs sentiers de randonnées et d'interprétation, d'une maison des mémoires honorant les personnages historiques de la commune, d'une passerelle, d'une table d'orientation, d'une aire de jeux et de la rénovation des baignoires de Chichit. Réalisé, donc, en partenariat avec un géographe, un scénographe, des entreprises d'insertion mais aussi avec un comité d'habitants, ce chantier à plusieurs volets vise à renforcer l'attractivité du village auprès des touristes. Et vient en point d'orgue d'une politique communale « initiée déjà par la précédente équipe communale », comme n'a pas manqué de le rappeler le maire Bernard Choy, rendant un hommage appuyé à Bernard Bourguinat, « maire visionnaire et bâtisseur ». Et cette politique durable ne vise pas qu'à satisfaire les touristes, mais

a l'ambition de faire revivre le village tout entier. « Aydius comptait 950 habitants au XIX<sup>e</sup> siècle », une cinquantaine un siècle plus tard, « et nous avons réussi à remonter à 111 habitants aujourd'hui », détaille Bernard Choy, qui veut augmenter encore la population. Motif de satisfaction supplémentaire, « un quart des habitants a moins de 18 ans », moyenne plutôt rare pour un village de montagne.

C'est le résultat d'une volonté politique qui a conduit la commune à racheter des logements, à les mettre à disposition de jeunes couples à des tarifs avantageux, à créer et mettre en gérance une auberge-épicerie-point poste, une maison d'hôtes, ou tout simplement à conduire des travaux d'embellissement du village.

**La commune mise en valeur**  
Fiers du résultat de ces travaux, cofinancés par l'Etat, la Région, le département et la commune, les élus ont tous encensé cette politique. Et il y a de quoi, l'espace muséographique comme les sentiers d'interprétation mettant intelligemment en valeur la richesse patrimoniale

d'Aydius, son organisation dans la vie pastorale, son architecture, ses joyaux comme la peinture protohistorique de l'abri Gandon-Lassus ou encore son environnement naturel magnifique.

**On a aussi parlé de l'ours**

Malgré l'admiration unanime des élus présents, Bernard Choy, Frédérique Espagnac, Marc Oxibar, Jean Lassalle et le député girondin Bruno Simian, aydiusien de cœur, l'inauguration a permis à ces derniers de rappeler l'Etat à ses responsabilités, en présence du sous-préfet Christophe Pécate. Sur le plan ours d'abord. Bernard Choy a regretté que les réintroductions « ont fait naître une guerre » et jugé que la suite du plan, prévoyant « l'introduction de 3 mâles et 10 femelles supplémentaires », est « irréalisable et irresponsable ». Même son de cloche pour Frédérique Espagnac qui estime que « si le plan allait à son terme, ce serait une catastrophe pour le pastoralisme ». Le maire a également été approuvé sur la question du transport des matières dangereuses sur la RN 134, jugé inacceptable par les élus et sur celle de la suppression de la trésorerie de Bedous.

AUBIN

## La structure d'escalade artificielle va être agrandie d'ici à janvier 2020

Le club Les Montagnards Aubinois a évoqué le projet d'agrandissement de la structure lors de l'assemblée générale.

Francis Ferrère, président du club Les Montagnards Aubinois, les membres du bureau, les bénévoles et les adhérents se sont réunis pour la 32<sup>e</sup> assemblée générale du club. Parmi les projets et évolutions du club, deux points ont été précisés.

Pour le projet d'agrandissement de la structure d'escalade artificielle (SAE), les travaux seront financés à 36 % par la municipalité, et le reste du financement se fera grâce aux subventions octroyées par l'État, le Département et la communauté de communes des Luys en Béarn. Le permis de construction sera déposé à la fin du mois d'octobre. La nouvelle SAE devrait être terminée en janvier 2020.

Chaque année, en avril, la salle d'Aubin est le lieu de rencontre et d'épreuves d'escalade pour de nombreux clubs du département. L'événement aura lieu hors du cadre du challenge inter-club Daniel Lamarque en 2019, pour garder la gratuité de l'accès aux épreuves.

### Stages d'alpinisme

En amont, Jean-Baptiste Billy du Comité territorial des Landes avait présenté les propositions de la Fédération française de la montagne et de l'escalade : stages d'alpinisme pour l'année 2019, notamment un stage dans



Les membres du bureau, les bénévoles et les adhérents du club se sont réunis pour la 32<sup>e</sup> assemblée générale. © ERIC SEITZEL

### LES TRAVAUX SERONT FINANCÉS EN PARTIE PAR LA MUNICIPALITÉ ET GRÂCE AUX SUBVENTIONS.

le massif des Écrins (Alpes) durant les vacances de février, et les week-ends (un par mois) sur différents thèmes d'alpinisme.

Quatrième club du département en nombre de licenciés (161 licenciés), « Les Montagnards Aubinois » comporte quatre sections : randonnée, escalade, VTT en montagne, ski alpinisme. Depuis 2015, le club est reconnu d'intérêt communautaire. Signataire d'une convention, il mène des actions sur trois axes : animations pour les moins de 18 ans, proposition d'un équipement sportif, organisation de manifestations sportives.

L'école d'escalade propose un fonctionnement régulier aux

enfants, adolescents et adultes les mardis, mercredis et vendredis selon les âges. Le président a précisé que la structure d'escalade artificielle d'Aubin est aussi très fréquentée par des organismes et des associations.

### Jeunes talents

Ouvert au plus grand nombre, le club des « Montagnards Aubinois » peut être aussi le terrain où les jeunes talents peuvent percer. Ainsi au printemps 2018, Nicolas Celse de la catégorie cadet a pu participer aux championnats de France à Tournefeuille et à la coupe de France à Briançon.

Au cours de la réunion, chacun des protagonistes a pu exposer le rapport d'activité de sa section ou mission. La section randonnée propose trois randonnées par mois dont une randonnée d'un niveau plus élevé (dénive-

lée excédant 1 000 m), et un circuit estival sur plusieurs jours.

La section escalade propose aux enfants et adultes le fonctionnement régulier de son école, mais aussi des séjours week-ends.

La section VTT-Montagne propose trois à quatre sorties par semaine, avec adaptation au niveau des participants. Les sorties ski alpinisme se font selon la demande et la météo.

Parfois, il peut y avoir réunion des trois activités randonnée, escalade, VTT en montagne sur un séjour où la bonne ambiance est assurée.

Le bilan financier a attesté du rayonnement et de la très bonne santé du club. Corinne Arette Hourquet, secrétaire du club, a procédé au vote final de ces bilans moral et financier qui furent acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

SALLES-MONGISCARD

## La commune rend hommage à André Dartigue-Peyrou

André Dartigue-Peyrou est resté 51 ans au service des Sallois. Le nom de l'ancien maire a été donné à la salle de réunion attenante au mur à gauche.

En donnant le nom d'André Dartigue-Peyrou, à la salle de réunion attenante au mur à gauche et au quillier, la commune a honoré samedi celui qui était resté 51 ans au service des Salloises et des Sallois.

Élu en 1957 conseiller municipal, il était reparti avec René Mousquès pour maire, sans imaginer qu'il lui succéderait le 27 octobre 1968 au lendemain de son décès. Toujours réélu depuis, il avait passé la main au printemps 2008 laissant derrière lui de nombreuses réalisations, comme le mur à gauche-salle polyvalente et le projet finalisé de l'Espace Lou Candénot que Raymond Inchassandague qui lui avait succédé, lui avait demandé d'inaugurer avec lui en 2011.

« Nous pouvons être fiers de rendre hommage à un grand serviteur de la commune qui avait construit ici un atelier pour l'employé communal. L'employé parti à la CCLO, nous l'avons aménagé en salle de réunion pour la vie associative. Quand



Aux côtés du maire Raymond Inchassandague (2<sup>e</sup> à partir de la gauche), Mayie Dartigue-Peyrou a dévoilé la plaque qui porte le nom de son mari. © BERNARD DELLE

nous avons évoqué de lui donner un nom c'est tout naturellement à André que nous avons pensé », révèle le maire Raymond Inchassandague. « Entre le premier coup de crayon, la première délibération du conseil municipal, les études techniques, le montage financier, les demandes et attributions de subventions, les aléas du chantier et aujourd'hui, il aura fallu 4 ans », s'agace presque le maire.

### 108 631 euros de travaux

Conduit par le service architecture de l'Agence publique de gestion locale, le projet aura coûté 108 631 euros TTC subventionnés par l'État, le Département, la CCLO et les fonds libres de la

commune.

Après les moments officiels des prises de parole et avant de dévoiler la plaque, Philippe, le fils d'André Dartigue-Peyrou, a tenu à dire quelques mots pour remercier tous ceux ici présents, tous ceux qui sont partis et les personnels de la commune pour la confiance et le soutien sans faille qu'ils avaient témoigné à son père durant ses années de mairie. « Merci aussi à Mayie (sa mère) qui l'a soutenu tous les jours dans sa fonction d'élus et dans sa vie professionnelle. Que cet espace soit un lieu de rencontre joyeux et paisible comme il l'était au quotidien », a-t-il conclu.

MONEIN

## Une nouvelle cuisine centrale est à l'étude

L'entreprise Vita devra présenter ses propositions qui peuvent aller de la simple rénovation à la construction d'une nouvelle cuisine centrale.

Au cours du dernier conseil municipal, les élus ont opté pour l'entreprise Vita (programmiste) pour l'étude de la nouvelle cuisine centrale. Cette société devra présenter plusieurs propositions qui peuvent aller d'une nouvelle réalisation à un aménagement et agrandissement de la cuisine centrale actuelle.

L'adjoint aux travaux, Marcel Tueilh, a souligné que « compte tenu de la demande de repas, du développement de la cuisine avec des produits bio et locaux, il est difficile pour notre personnel de travailler dans de bonnes conditions, cette étude suivie de la réalisation s'impose ».

### Programme culturel 2019

Les élus ont approuvé le montant des indemnités versées par les assurances suite aux actes de vandalisme du 3 juin 2017 et du 8 mars 2018 dont des bâtiments communaux ont été victimes.

Le rapport d'activités de la communauté de communes Lacq-



La cuisine centrale, qui se situe dans ce bâtiment près de l'école, va faire l'objet d'une étude pour sa rénovation ou une nouvelle construction. © JEAN LOUIS GAMBURY

Orthez a été approuvé à l'unanimité. Les finances de la commune ont supporté les créances en non-valeurs pour un montant de 4 596 € et de 4 673 €, le maire Yves Salanave-Péché rappelant que les recherches pour trouver ces créanciers continuaient.

### Une aide suite aux intempéries

Les élus ont approuvé les demandes de subventions au titre du programme culturel 2019 : ces demandes sont de 2 500 € à la Région, de 1 800 € à l'OARA (Office artistique de la région Nouvelle-Aquitaine), et de 20 000 € au Conseil départemental ; le montant de ce programme culturel est de 119 350 €.

Suite aux intempéries des 12 et 13 juin, le conseil départemental a octroyé une aide de 2 085 € sur un montant total des dégâts à hauteur de 6 952 €. Des demandes de subventions ont été réalisées en conséquence.

La modification du PLU qui est en cours a vu un nouveau dossier l'installation d'une activité au quartier Candeloup, ainsi que la création d'un chenil chemin Estreboou, en conséquence le maire a proposé l'assouplissement du PLU en passant cette zone en 1AU.

- La République des Pyrénées – 12/1/2018

ABOS

## Le préau extérieur de l'école a été inauguré

Ce préau extérieur couvert de 134 m<sup>2</sup> répond à la hausse des effectifs de l'école.

L'inauguration du nouveau préau extérieur de l'école s'est tenue dernièrement. Les effectifs ont augmenté : de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine qui doit faire deux services. Il était donc nécessaire de prévoir une surface extérieure couverte en complément du préau intérieur.



Jean-Pierre Cazalère et Jacques Cassiau-Haurie lors de l'inauguration. ©CHRISTELLE CAZALÈRE

### Un coût total de 125 000 euros

Trois entreprises ont œuvré pour la réalisation de ce projet : Bati sud de Mourenx (gros œuvre), DL Pyrénées de Bayonne (charpente et couverture) et François Herriberry (électricité). Le résultat est à la hauteur des espérances, un beau préau de 134 m<sup>2</sup> d'un coût total de 125 000 euros HT.

Ce projet a été mené à bien grâce au soutien financier de l'État qui a attribué une dotation d'équipement des territoires

ruraux et de la CCLO. Le maire, Jean-Pierre Cazalère, a remercié Jacques Cassiau-Haurie présent à l'inauguration pour cette précieuse aide, et enfin la commune a participé sur ses fonds propres.

### Une cantine créée en 2010

Le groupe scolaire actuel a été aménagé et construit en 1972. L'école du village était auparavant située à l'emplacement actuel de la mairie. Depuis la création du SIVU Abos-Tarsacq en 1988,

l'école a vu défiler nombre d'enfants des deux communes. Après une quarantaine d'années d'existence, en 2010, un agrandissement avait été réalisé avec la création d'un local sommeil pour les maternelles et d'une cantine attenante aux salles de classes, un véritable confort pour les enfants. L'augmentation des effectifs l'atteste, il fait bon vivre à Abos et dans les territoires ruraux, où l'école est le lieu fondateur de la solidarité et la cohésion.

- La République des Pyrénées – 15/12/2018

## Les travaux pour la réhabilitation de l'école de Ledoux viennent de débuter

Des échafaudages viennent d'être installés autour de l'école de Ledoux dans le cadre des travaux de réhabilitation, fixés à 1,7 million d'euros. Le chantier devrait se terminer en septembre 2019.



Depuis mercredi, les ouvriers ont travaillé à l'installation d'échafaudages autour de l'école de Ledoux. Les travaux de réhabilitation s'attaqueront en premier lieu à la rénovation de la toiture. Le coût de la rénovation de la structure s'élève à 1,7 million d'euros. ©GILLES BOENNEC

Il n'est pas aisé de joindre Bernard Aurisset ces jours-ci. Le maire de Ledoux est au four et au moulin, alors que les travaux pour la réhabilitation de l'école de sa commune viennent d'être lancés. Un élu très occupé, mais aussi « soulagé » par ce début de chantier, qu'il attend depuis deux ans.

L'incendie volontaire qui avait ravagé la structure dans la nuit du 22 au 23 novembre 2016 avait durement affecté le village. Très rapidement, les élus s'étaient retournés vers les meilleures conditions au sein de la commune. Quelques semaines après le sinistre, une dizaine de préfabriqués avaient été installés à côté de l'école : ces bungalows servaient de locaux de remplacement au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une solution de remplacement qui n'aura pas fait fuir les enfants, puisque les effectifs sont en légère hausse pour l'année 2018-2019, avec 123 enfants scolarisés au sein de 5 classes.

### 3 millions d'euros de préjudice

Depuis mercredi, des ouvriers se sont attelés à la construction d'échafaudages autour de l'école de Ledoux. Les travaux s'attaqueront en premier lieu à la reconstruction de la toiture, qui devrait être remise à neuf dans

le courant du mois de janvier 2019. Une fois cette opération terminée, l'appel d'offres mentionne la mise en place de « travaux de lourde réhabilitation avec reconfiguration des

locaux », puis de la « réalisation d'extensions mesurées ».

« Les seuls travaux de réhabilitation coûteront 1,7 million d'euros, mais en tout et pour tout, c'est 3 millions d'euros qu'il

faudra déboursier à cause du sinistre : c'est une somme tout simplement énorme », souffle Bernard Aurisset.

### Dernier Noël dans les bungalows

Le maire de Ledoux en est certain : « C'est le dernier Noël que les enfants de l'école passeront dans les bungalows ». Les travaux doivent se terminer au mois de septembre 2019 : « on tiendra cette échéance », assure l'élu, qui souhaite voir la prochaine rentrée s'opérer dans la future nouvelle école de Ledoux, afin que le terrible incendie de 2016 ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

GILLES BOENNEC @Dlano-pyrenees.com

### ZOOM

#### 700 000 € doivent être assumés par la commune pour les travaux : un coup de pouce demandé à l'État

Sur les 1,7 million d'euros engagés, la somme qui doit pour l'instant être assumée par la commune dans le cadre de la mise en place des travaux de réhabilitation de l'école s'élève à 700 000 euros. Un montant assez lourd pour les épaules d'une commune de 1 000 habitants, que Bernard Aurisset aimerait revoir à la baisse. « J'ai écrit une lettre au Premier ministre Édouard Philippe pour que nous soit reversée une aide au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Si ma demande est acceptée, la commune ne paiera plus que 300 000 € : la décision est désormais entre les mains de l'État ».

## Le Service d'Urbanisme Intercommunal

- La République des Pyrénées – 03/02/2018

## PLU : pas d'enquête publique



« Pour la réunion du 7 mars, les travaux dans la salle du conseil seront terminés. ©PHOTO J.-L. C.

Mercredi soir s'est tenu le dernier conseil municipal d'Ahetze pour la dernière fois dans la salle d'accueil de la mairie, celle du conseil étant toujours en travaux. La plus grande partie du temps a été consacrée aux prochains rythmes scolaires, présentés par Sandra Etcheverry, et au respect de la volonté exprimée pour le retour au rythme de quatre jours par les parents et les enseignants.

Ce qui n'a pas empêché les débats, lancés par Nicolas Le Gal : « On a interrogé les adultes, mais qu'en pensent les enfants, principaux bénéficiaires des activités périscolaires ? » Les uns et les autres ont participé à la discussion pour tous reconnaître la qualité du travail effectué par Claire Tonnelier, la satisfaction des enfants participants et le vote final a validé la demande des quatre jours, tout en regrettant la fin d'activités de valeur dont les enfants étaient bénéficiaires.

PLU et explication de texte

En dehors de l'ordre du jour, le maire est revenu, avec Ramuntxo Goyetche, sur « l'invitation du préfet à ne pas présenter le Plan local d'urbanisme à l'enquête publique ». Pour le premier magistrat, « s'engager dans une voie conflictuelle n'est pas dans notre état d'esprit. Nous devons reprendre le travail avec les fonctionnaires de l'État, analyser leurs propos, expliquer ce qui a motivé nos propositions, par ailleurs validées par d'autres services. Nous n'avons pas travaillé "à la légère", mais en totale transparence, avançant sans zone d'ombre avec l'ensemble des services, tenant compte de leurs observations, formulées au fur et à mesure, pas à pas, patiemment, étayant des propositions émanant du terrain, tout en nous situant dans une perspective bien plus globale que celle de notre village. Pour preuve, répondre à la perspective d'augmentation de la population impose un redimensionnement de la capacité de traitement des eaux usées. Nous avons pensé globalement, incluant les besoins similaires des villages voisins. Zone artisanale, habitat diffus, salubrité publique cristallisent les remarques. Nous sommes des élus responsables et respectueux des lois, ouverts, prêts à donner des explications sur des propositions que nous assumons, avec une seule volonté : vouloir construire en convainquant. »

## • La République des Pyrénées – 07/06/2018

### Eaux-Bonnes : des travaux urgents au programme



Les échafaudages ne vont pas être de disparaître du paysage...

Rénovation de l'hôtel Richelieu, du casino ou de la mairie, révision du PLU, construction d'un centre technique à Gourette... Autant de dossiers pour lesquels la commune va solliciter l'aide de l'Agence publique de gestion locale.

Afin de faire face à l'ampleur et l'urgence de nombreux dossiers, la commune des Eaux-Bonnes souhaite faire appel à l'Agence publique de gestion locale (APGL). Un point sur lequel a planché le conseil municipal lors de sa dernière réunion.

**Bâtiments.** Plusieurs projets de rénovation portent sur l'hôtel Richelieu, l'aire de camping-car du Ley, le casino et la mairie. La construction d'un centre technique municipal est également projetée à Gourette, de même que la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Pour l'ensemble des opérations, l'APGL réaliserait le préprojet, alderait à l'établissement du programme, et monterait le dossier complet (plans, devis, plans de financement...). Les coûts d'intervention restent à définir.

**Plan local d'urbanisme.** Ici aussi, le coût de l'intervention de l'Agence publique de gestion locale en vue de la révision du PLU n'a pas été fixé.

**Réseaux.** La commune veut solliciter l'aide de l'APGL pour la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement et d'un schéma directeur d'eau potable. Le coût de son intervention en assistance à maîtrise d'ouvrage s'élèverait à 10 836 € net.

Une aide sera aussi demandée pour l'opération de raccordement gravitaire au réseau d'eaux usées des habitations situées au niveau de la RD918, rue Louis-Barthou (Cascade, Béarnaise, Pyrénées). Ce type de travaux entre dans les travaux courants du règlement de service de l'APGL. Son soutien consisterait à réaliser un dossier de consultation des entreprises, à analyser les devis et à suivre les travaux pour un coût global estimé à 1 548 € net, le coût du projet ayant été estimé à 10 000 € HT.

**Défense extérieure contre l'incendie.** Pour la réalisation d'un schéma communal de DECI et l'élaboration de l'arrêté obligatoire depuis 2015, le service voiries et réseaux de l'APGL interviendrait pour un montant de 7 740 € net (30 demi-journées).

Le maire a été autorisé à signer les conventions.

## • Le Sud-Ouest Pays basque – 05/09/2018

### Le PLU a longuement animé les débats



▲ Frédéric Lucbernet, nouveau directeur général des services, a pris ses fonctions officielles lors de ce conseil ©PHOTO J.-L. C.

**S**amedi matin s'est tenu le conseil municipal, « jour inhabituel qui a tendance à se généraliser », précise Philippe Elissalde, maire.

Autre nouveauté d'importance, la prise de fonction effective de Frédéric Lucbernet, directeur général des services nommé en remplacement de Céline Tahon.

Au menu de ce conseil commencé à 10 heures et terminé à midi passé, la désignation du fournisseur des repas de la cantine, du centre de loisirs et de la crèche, une liaison chaude assurée par Suhaldia de Saint-Pée-sur-Nivelle et le remplacement par Aléas Informatique du serveur de la mairie ayant rendu l'âme. Autre décision du maire relative à l'installation d'un panneau d'informations municipales et associatives, et l'attribution d'une subvention de 5 500 euros pour la mise en accessibilité du cimetière Bernatenea.

Mais le dernier point de l'ordre du jour a été le plus chronophage : l'avis préalable du Conseil sur l'arrêt numéro 2 du Plan local d'urbanisme (PLU), avis devant être suivi de celui définitif à rendre d'ici quelques semaines par l'Agglo Pays basque.

Le maire a précisé : « La reprise du PLU initial nous a permis de poser les choses avec les services de l'État, d'expliquer pourquoi nos positions étaient prises, non seulement pour les intérêts du village, mais aussi ceux d'un territoire, et nous avons travaillé, soutenus par le sous-préfet, avec des spécialistes qui ont démontré leur capacité d'expertise, y compris ceux de l'Agglo Pays basque. »

Senteurs préélectorales

Ramuntxo Goyetche, adjoint, a présenté ce dossier qu'il connaît parfaitement, répondant point par point aux questions pertinentes de l'opposant Santiago Capendegui, en faisant preuve de maîtrise technique et de calme, alors que fusaient chez d'autres conseillers des réflexions du style « ce n'est pas la formulation qui est importante, c'est ce que l'on va faire de notre village » ou « même si le tourisme est à considérer, ce sont les Ahetzars qui nous intéressent, pas la politique politicienne, votre vision malthusienne est caricaturale, vous faites part de vos réserves au sujet de la zone artisanale, mais que proposez-vous ? ».

Les senteurs préélectorales étaient bien présentes samedi, à Ahetze.

## • Le Sud-Ouest Pays basque – 27/09/2018

### Olhette s'inquiète du PLU



▲ Au pied de La Rhue, les chênes centenaires du chemin Corroal seront-ils abattus ? ©PHOTO J.-L.

**D**es habitants du quartier Olhette Nord, à Urrugne, ont demandé à être reçus par Madame la maire, Odile de Coral, pour exprimer leur opposition au futur Plan local d'urbanisme (PLU) en préparation.

Ils expliquent leurs griefs, notamment au sujet « du projet de construction d'un nouveau lotissement d'une quarantaine de logements sur un terrain bordant le chemin de Corroal Baita. Pour mémoire, ce terrain est actuellement situé en zone agricole inconstructible. Par ailleurs, nous comprenons que les services de voirie de la commune anticiperaient l'adoption du PLU modifié et prévoiraient déjà d'élargir ce chemin, dont l'emprise au sol est actuellement de 4 mètres. Ces opérations – visant manifestement à adapter la voirie au flux de véhicules considérable qui serait appelé à accéder au futur lotissement- impliqueraient d'abattre une rangée de chênes remarquables qui bordent ce chemin depuis des siècles. Dans ce contexte les riverains signataires souhaitent par la présente lettre exprimer leur plus vive inquiétude quant à ce projet de lotissement potentiellement destructeur au plan écologique, agricole et pour leur cadre de vie. Ils entendent également manifester leur opposition à certains projets de modifications du PLU ». Affaire à suivre.

• Le Sud-Ouest Pays basque – 01/10/2018

**Quartier d'Olhette : la réponse aux craintes**



▲ Pour Odile de Coral, maire d'Urrugne, la recherche de consensus reste possible lors de l'enquête publique. ©PHOTO J.-L. C.

C'est dans une ambiance très courtoise, qu'Odile de Coral a reçu, vendredi soir, une délégation exprimant les craintes de certains habitants concernant Olhette. Madame le maire leur a expliqué ce qui était prévu pour ce quartier d'Urrugne. « Il est reproché une extension de zone constructible dans un endroit que le collectif estime devoir être préservé », résume Odile de Coral.

« Ils pensent que 40 habitations seront construites, alors que 28 sont prévues. Certains ont évoqué une hauteur de 12 mètres sous faîtage, alors que le quartier est en R + 1. Ils ont peur que tous les arbres soient coupés autour, ce qui n'est pas du tout imaginé car, au contraire, il est prévu de maintenir les aspects paysagers et arbres remarquables. Par ailleurs, il n'est pas envisagé que le chemin de Corroal Baiña soit élargi. »

Un cadre préservé

Concernant la circulation des véhicules, Odile de Coral précise que « si vraiment le besoin se fait sentir, il restera possible d'instaurer un sens unique sur les routes qui mènent à ce futur terrain loti. Quant aux cheminements piétonniers, si des trottoirs sont prévus à l'intérieur du lotissement, il existe un chemin piétonnier qui permettra aux enfants de se rendre à l'école d'Olhette. De plus, nous demanderons, si besoin, au futur promoteur de procéder à de nouvelles plantations. Il n'est pas question de tout raser et d'urbaniser la zone, nous voulons que le caractère champêtre soit conservé. »

La première magistrate exprime un regret toutefois, c'est que l'on ne se soit pas manifesté après la réunion publique du 18 juin, laquelle était faite pour permettre aux habitants de formuler leurs observations. Certains l'on fait et des modifications de zonage ont été apportées. « Aujourd'hui, c'est trop tard. La procédure administrative est contraignante avec le vote de l'avis au conseil municipal lundi soir, l'arrêt définitif mercredi à l'Agglomération Pays basque, puis les services de l'État, ont trois mois pour donner réponse. Si cette dernière est assortie de remarques, on recommence. Si elle est favorable, l'enquête publique sera lancée et c'est là que les remarques de la population seront présentées au commissaire enquêteur. »

• Le Sud-Ouest Pays basque – 04/10/2018

**Un conseil municipal sous haute tension**



▲ Francis Gavilan a présidé la séance pour les débats sur le PLU, qui est consultable dans le service de Patrick de Labaca. ©PH. J.-L. C.

**L**undi soir, avant l'ouverture de la séance municipale à 18 h 30, la salle du Conseil bruissait des conversations de la quinzaine de personnes ayant répondu à l'appel du comité de riverains d'Olhette nord, en cours de constitution. Puis, silence total, dès l'entame de la réunion de laquelle se sont retirées Odile de Coral, Karine Genua et Solange Darrieussecq.

Francis Gavilan, en son rôle de président accepté par ses pairs, a procédé à une introduction du sujet principal de la soirée pour le vote de l'avis du Plan local d'urbanisme. Propos rappelant l'historique de la situation, complétés par une présentation du dossier par Vanessa Roca, de l'Agence publique de gestion locale (APGL), en charge de la préparation technique du document.

Elle a fourni des explications détaillées du cadre législatif et de ses conséquences concrètes. Une multitude de textes, termes techniques, zonages, contraintes, chiffres et pourcentages illustrent la complexité d'élaboration du dossier et de la difficulté à saisir aisément l'ensemble de la démarche pour un propriétaire. D'où la tentation probable de ne se préoccuper que de « son lopin », par intérêt particulier, imposant la consultation obligatoire des documents en mairie auprès du service de Patrick de Labaca.

« Un coup tordu »

Daniel Poulou a réagi, exprimant sa totale désapprobation, disant son impression d'être revenu en classe de sixième lors des présentations de l'APGL et exhortant les conseillers à voter contre et à décaler ce PLU après les prochaines municipales : « C'est un coup tordu, je n'ai pas fait l'ENA, mais où est la logique ? » Autre propos, celui de Philippe Aramendi pour l'opposition : « La raison voudrait que l'on réfléchisse davantage et ce n'est pas un déshonneur que de faire marche arrière, c'est reconnaître avoir entendu les doléances et leur donner l'importance méritée. Ce projet est une fuite en avant et nous ne voterons pas pour. »

Quant à l'élargissement possible de chemins, Francis Gavilan a précisé que l'alignement des voies est étudié depuis 1987 et n'était donc pas à mettre sur le dos du PLU. Et Beñat Exposito, l'un des deux agriculteurs élus, de souligner sa satisfaction « de voir que l'activité agricole est considérée et reverser 307 hectares dans les domaines agricoles et naturels est remarquable ».

• Le Sud-Ouest Pays basque – 05/12/2018

**SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE**

**Trois objectifs pour maîtriser l'urbanisme**

Après le conseil municipal de ce samedi, où la majorité des discussions a tourné autour du Plan local d'urbanisme (PLU) et de son support, le Projet d'aménagement et de développement rural (PADD), on commence à avoir une idée plus précise de ce que sera le village dans une dizaine d'années. Il compte actuellement 6 632 habitants et sa population s'accroît tous les ans depuis 2008 de 2,40 %.

**Croissance limitée**  
Fort de ces constats, le prochain PLU visera trois objectifs. Le premier devra préserver le caractère environnemental, rural et agricole de la commune en limitant le développement de l'habitat diffus, en favorisant un parcellaire agricole et en protégeant les espaces à forts enjeux écologiques en relation avec l'eau et la forêt. Le second devra maîtriser le dévelop-



Vanessa Roca de l'Agence publique de gestion locale a présenté un diagnostic du territoire de la commune. ©PHOTO T.L.

pement urbain et une croissance limitée du rythme de croissance annuelle de la population à 1,5 %, ce qui représente 7 840 habitants en 2028. La production nécessaire de 680 logements se voudra modérée en ne consommant que 50 % des surfaces agricoles distraites du territoire depuis 2008. La densité moyenne de construction est ainsi fixée à 20 logements à l'hectare.

Le dernier objectif répondra aux besoins générés par l'évolution démographique avec l'implantation d'activités économiques nouvelles favorisées, l'aug-

mentation des capacités d'accueil pour la petite enfance, des écoliers et des sportifs pour lesquels le PLU prévoira l'aménagement d'un espace dédié à leurs pratiques. Jean-François Bédérède a pointé « un PLU élaboré dans l'urgence et manquant d'anticipation ».

Dominique Idiart et son groupe regrettent quelques occultations et soulignent leur « vigilance quant à l'augmentation des loyers, liée à la limitation des constructions de logements ».

Le vote du PLU aura lieu au printemps prochain.  
**Thierry Jacob**

• La République des Pyrénées – 24/12/2018

PONTACQ

## Dynamiser et embellir le centre-bourg au menu de 2019

L'avis des habitants et des usagers des espaces publics pourrait être sollicité dans le cadre d'une démarche participative.

Lors de leur dernière réunion, les membres du conseil municipal ont décidé de faire appel au CAUE 64 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et à l'Agence publique de gestion locale (APGL) afin de dynamiser le centre-bourg et d'amorcer une réflexion prospective sur l'année 2019.

Les objectifs sont multiples : consolider la vitalité existante (notamment commerçante et associative), embellir les espaces publics (place Huningue, place des Tilleuls, place de l'Eglise), ou encore proposer des réponses contre la dégradation du bâti et pour l'amélioration du parc privé ancien dégradé, et améliorer les liens avec les quartiers existants ou futurs.

Ces deux organismes proposent une démarche participative des habitants et des usagers de ces espaces. Une convention sera signée avec le CAUE 64 pour



L'embellissement de la place Huningue est un des projets de la municipalité. ELIENNE DURBÉE

un montant de 680 € en 2019.

Une participation volontaire d'un montant de 1 000 € est versée par la commune au titre d'une contribution au fonctionnement du CAUE 64.

→ **Cantine scolaire.** Une convention sera signée avec le Conseil départemental 64, en concertation avec le conseil d'administration du collège Jean-Bouzet, pour la fourniture des repas de la cantine scolaire en 2019. Le conseil municipal décide de maintenir le prix du repas à 3,17 € pour les élèves extérieurs au collège et à 4,40 € pour les adultes extérieurs au

collège.

→ **Eclairage public.** A l'heure actuelle, la commune assure l'entretien de son éclairage public et confie à l'entreprise Eiffage les différents travaux. Le SDEPA (Syndicat départemental de l'énergie) se propose d'assurer cet entretien et d'effectuer une géolocalisation des réseaux. Un transfert de compétence sera accordé au SDEPA.

→ **Coupes de bois.** Des coupes de bois sont programmées dans certaines parcelles de la forêt communale et trois garants sont chargés de l'organisation des coupes et de la vente en 2019.

## Le Service Voirie et Réseaux Intercommunal

• SUDOUEST.fr – 23/05/2018

### Les nouveaux réservoirs d'eau potable inaugurés



À l'eau potable, cette perle rare, a déplacé de nombreuses personnalités pour l'inauguration des réservoirs de Bielle. ©PHOTO J. B.

L'ancien réservoir d'eau potable de Bielle, datant de 1979, commençait à présenter des signes de vieillesse avec des fissures et des problèmes d'étanchéité. Il a été remplacé par deux réservoirs neufs, pour une capacité totale de 750 mètres cubes d'eau, inaugurés vendredi dernier et baptisés « Argue Vive ». Ils deviennent ainsi les plus gros de la vallée d'Ossau.

Les représentants des communes, du Département et le député des Pyrénées-Atlantiques Jean Lassalle sont venus assister au cérémonial organisé par le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) qui a principalement financé l'ouvrage. L'installation aura coûté 412 000 euros hors taxe, avec une participation de 95 840 euros de l'Agence de l'eau Adour Garonne et celle du Conseil départemental, exceptionnellement faible, de 788 euros.

Des aménagements ont dû être faits avec l'achat du terrain, l'extension d'une ligne électrique et, afin de faciliter l'accès, le chemin a dû être bétonné.

Des élus très inquiets

Lors de son discours, Michel Bousquet, président du SIAEP, a d'abord remercié l'ancien propriétaire, Jean-Louis Salles, pour la cession de son terrain, mais aussi l'entreprise Casadebaig qui a joué un rôle essentiel dans le domaine de génie civil.

Il a aussi fait part de son inquiétude sur le devenir du syndicat si, comme le prévoit la loi NOTRe, les compétences de l'eau et de l'assainissement devaient être reprises par la Communauté de communes (CCVO) alors que les aides provenant des institutions se réduisent comme une peau de chagrin, voire inexistantes. Le consommateur serait encore la vache à lait et le prix de l'eau potable s'envolerait.

Les élus s'accordent aussi à tenir le même discours. Robert Casadebaig, également maire de Laruns, a déclaré à ce sujet : « Je ne comprends pas comment toutes les institutions passent leur temps à détricoter des choses qui fonctionnent parfaitement. »

Quant à Jean Lassalle, il a conclu en déclarant : « C'est une descente aux enfers. »

• La République des Pyrénées – 16/07/2018

MAZÈRES-LEZONS

## Avenue du Général-de-Gaulle : les travaux vont bientôt débuter

L'Agence publique de gestion locale, qui coordonne les travaux de rénovation des réseaux enfouis sous la RD 37, vient d'annoncer le démarrage du chantier, aujourd'hui lundi 16 juillet. Il se déroulera en deux phases d'une durée prévisionnelle de 4 mois chacune.

► **Première phase : période estivale**

La période estivale est mise à profit pour réaliser les travaux les plus lourds de rénovation des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable. Le chantier avancera par tronçons, depuis le carrefour à feux tricolores de la rue Henri-IV jusqu'à la rue du Gave.

► **2<sup>e</sup> phase : courant automne**

Elle devrait débuter dans le courant de l'automne pour se consacrer aux réseaux d'électricité, éclairage public, téléphone et fibre optique. Ces travaux concerneront deux secteurs : le premier entre la rue Jules-Ferry et la mairie, et le second entre l'église et la limite de la commune d'Uzos.

Les riverains de l'avenue du Général-de-Gaulle impactés par les travaux seront directement



Les riverains de l'avenue du Général-de-Gaulle (où se trouve la mairie) seront informés par les concessionnaires des travaux. ©JEAN-FRANÇOIS ANGELME

informés de l'avancement du chantier par les différents concessionnaires. Quant à l'accès aux commerces, à la mairie et pour les riverains, il sera toujours maintenu par l'est ou par l'ouest de la Départementale, et devrait être signalisé par les entreprises de travaux en fonction de l'avancement des différentes tranches.

Une réfection provisoire de chaussée sera réalisée au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Enfin, l'aménagement définitif en enrobé interviendra quelques mois après la fin des travaux (probablement au printemps 2019), pour tenir compte d'une nécessaire période de stabilisation des tranchées.

• La République des Pyrénées – 15/10/2018

**SALIES-DE-BÉARN**

**Côte Saint-Martin : du mieux en novembre**



Pour mi-novembre, un revêtement provisoire de la chaussée sera mis en place. © SERGE LAVELLE

Les intempéries de l'hiver dernier, suivies des inondations du mois de juin 2018 ont considérablement retardé l'avancée des travaux de la Côte Saint-Martin. Nids de poules, chaussée déformée par les travaux et les intempéries : il aura fallu bien de la patience aux usagers de cette côte et aux riverains.

Dans un communiqué, les services de la mairie ont fait le point. « Les enfouissements de réseaux sont terminés, toutefois 8 branchements de particuliers restent à régler. Les pylônes et les câbles aériens disgracieux ont été retirés. Pour la chaussée : un revêtement provisoire sera mis en place. Le sens de circulation sera alors basculé. Sens interdit en montant, sens unique en descendant. Tous ces travaux devraient rendre la circulation et l'accès de la côte plus confortables et devraient être terminés dans la première quinzaine de novembre. »

Débuteront ensuite les travaux définitifs d'aménagements programmés dès le début de l'année 2019. La côte Saint-Martin sera dotée d'un nouveau parking (voir nos éditions précédentes), de toilettes publiques et l'église sera enfin sécurisée. À suivre donc.

• La République des Pyrénées – 05/11/2018

**SALIES-DE-BÉARN**

**Côte S<sup>t</sup>-Martin - chemin Cartouigt : le revêtement des chaussées posé**

Ce revêtement fait patienter les usagers avant la suite des travaux d'équipement et d'embellissement du secteur et la sécurisation de l'église.

L'entreprise Colas aura eu du nez... Les travaux ont été réalisés dans la courte période de beau temps avant la Toussaint et pendant les vacances scolaires, ainsi que l'avait demandé le maire Claude Serres-Cousin.

Pour la côte Saint-Martin, le revêtement provisoire est enfin en place. Dans la foulée, le chemin Cartouigt, depuis l'école Notre-Dame-de-l'Alliance jusqu'au niveau du cimetière Saint-Martin, a également été refait. Réalisés avant la Toussaint, ces travaux très attendus par les riverains et les usagers n'étaient pas du luxe tellement les deux chaussées avaient été mises à mal : chemin Cartouigt



La côte Saint-Martin sera belle, avec son nouveau parking, ses toilettes publiques et son église enfin sécurisée. © SERGE LAVELLE

par les intempéries de juin et la côte Saint-Martin par l'enfouissement de tous les réseaux et les intempéries qui suivirent.

**Nouveau sens de circulation**  
Sur cette côte le changement du sens de circulation se fera le lundi 26 novembre prochain pour favoriser l'entrée en ville. Ainsi la circulation sera interdite en montant et en sens unique en

descendant. Une solution que les experts et la mairie auraient estimée d'un commun accord plus favorable pour les commerces de proximité.

Les travaux définitifs d'aménagement et d'embellissement de la côte, avec son nouveau parking, ses toilettes publiques et son église enfin sécurisée devraient débuter dès le début de l'année 2019. À suivre donc.

• La République des Pyrénées – 10/11/2018

**GELOS**

**Une agence d'expertise au service des collectivités**

Les élus du conseil municipal ont adhéré au Service voirie et réseau intercommunal.

Suite à la démission de David Montagné, le maire Pascal Mora a proposé de désigner Martine Barat-Touig, première adjointe, pour signer tous les actes administratifs relatifs aux acquisitions et aux ventes que la commune sera amenée à réaliser et de nommer Nicole Rouzières, comme remplaçante de David Montagné, membre du conseil d'administration du CCAS.

**Une agence pour les collectivités**

Pascal Mora a rappelé que par une mutualisation de leurs besoins et moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux, qu'elles utilisent en temps partagé. Ont ainsi été mis en place le Service administratif intercommunal, chargé d'aider les autorités territoriales et leurs collaborateurs dans la gestion des problèmes administratifs locaux, le Service technique intercommunal, intervenant de la même manière dans le domaine du bâtiment, le Service informatique intercommunal permettant aux collectivités de s'informatiser et d'utiliser des logiciels professionnels dans des conditions de bonne sécurité



Le conseil municipal a été concis, ce mardi soir en mairie. © JEAN-FRANÇOIS ANSELME

technique et économique, le Service d'urbanisme intercommunal répondant aux attentes des collectivités en la matière et le Service voirie et réseau intercommunal qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance en matière d'aménagement des espaces publics, de voirie, d'ouvrages d'arts, d'espaces verts et de réseaux divers.

Ces services sont gérés par l'Agence publique de gestion locale, qui est un syndicat mixte

regroupant les communes et les établissements publics adhérent aux divers services. Pour tous les services, la formule d'adhésion est souple : la collectivité adhère à l'agence. La collectivité peut aussi se retirer de tel ou tel service ou de l'agence, par simple délibération, la décision prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Le conseil a donc adhéré à cette Agence publique de gestion locale pour le Service voirie et réseau intercommunal.

**ZOOM**

**Les travaux avancent**

En préambule, Pascal Mora a fait part de la bonne réalisation des différents travaux de voirie, de la réalisation d'un éclairage efficace du Trinquet et du très bon fonctionnement du Bistrot municipal que les associations s'approprient de plus en plus.

Il a également rendu compte du bon déroulement du voyage du Conseil municipal des jeunes à Verdun, remercié tous les participants et soutiens et invité les élus à participer au côté des jeunes à la cérémonie son et lumière du 11 novembre à 18 h 45.

- La République des Pyrénées – 12/11/2018

ABOS

## Le préau extérieur de l'école a été inauguré

Ce préau extérieur couvert de 134 m<sup>2</sup> répond à la hausse des effectifs de l'école.

L'inauguration du nouveau préau extérieur de l'école s'est tenue dernièrement. Les effectifs ont augmenté : de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine qui doit faire deux services. Il était donc nécessaire de prévoir une surface extérieure couverte en complément du préau intérieur.

### Un coût total de 125 000 euros

Trois entreprises ont œuvré pour la réalisation de ce projet : Bati sud de Mourenx (gros œuvre), DL Pyrénées de Bayonne (charpente et couverture) et François Herriberry (électricité). Le résultat est à la hauteur des espérances, un beau préau de 134 m<sup>2</sup> d'un coût total de 125 000 euros HT.

Ce projet a été mené à bien grâce au soutien financier de l'État qui a attribué une dotation d'équipement des territoires



Jean-Pierre Cazalère et Jacques Cassiau-Haurie lors de l'inauguration. ©ORISTELLE CAZALÈRE

ruraux et de la CCLO. Le maire, Jean-Pierre Cazalère, a remercié Jacques Cassiau-Haurie présent à l'inauguration pour cette précieuse aide, et enfin la commune a participé sur ses fonds propres.

### Une cantine créée en 2010

Le groupe scolaire actuel a été aménagé et construit en 1972. L'école du village était auparavant située à l'emplacement actuel de la mairie. Depuis la création du SIVU Abos-Tarsacq en 1988,

l'école a vu défiler nombre d'enfants des deux communes. Après une quarantaine d'années d'existence, en 2010, un agrandissement avait été réalisé avec la création d'un local sommeil pour les maternelles et d'une cantine attenante aux salles de classes, un véritable confort pour les enfants. L'augmentation des effectifs l'atteste, il fait bon vivre à Abos et dans les territoires ruraux, ou l'école est le lieu fondateur de la solidarité et la cohésion.

- La République des Pyrénées – 22/11/2018

BORDES

## RD 937 : le marché est lancé pour la deuxième tranche des travaux

Une nouvelle consultation est lancée pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement de la RD 937.

Lors du dernier conseil municipal, la deuxième tranche de travaux d'aménagement de la RD 937 a été abordée. Le maire a rappelé que, par délibération du 28 août 2018, le conseil municipal a autorisé le lancement du marché des travaux de la deuxième tranche de la RD 937. Le marché ayant été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général, une nouvelle consultation est lancée afin de choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux dont le montant global est estimé à 405 501 € HT.

→ **Schéma de cohérence territoriale (SCOT).** Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le pro-

jet de cohérence territoriale arrêté par la Communauté de communes du Pays de Nay.

→ **Décharge.** Le maire a informé le conseil municipal que, suite à sa rencontre avec Jean-Paul Mattei, député des Pyrénées-Atlantiques, un amendement parlementaire a été adopté le 5 octobre, visant à ce que la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ne s'applique pas aux déchets y ayant déjà été assujettis ou ayant été stockés avant la création de ladite taxe. Cet amendement vise à résoudre le problème des anciennes décharges fermées, telle que celle de Bordes, lorsque les déchets doivent être transférés vers un autre site de stockage. L'exploitant initial n'existant plus d'un point de vue juridique, cet amendement permet d'exonérer la commune qui devait alors supporter le coût de cette taxe. Le maire a informé le conseil

municipal qu'une réunion a eu lieu avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine qui sera chargé, après les travaux de réhabilitation, dans le cadre d'une convention avec la commune, d'identifier le retour de la biodiversité sur le site et de suivre son évolution.

→ **Révision du PLU.** Une subvention de 6 500 € a été attribuée, par arrêté préfectoral du 22 octobre, au titre de la dotation générale de décentralisation pour la révision du PLU.

→ **Cantine scolaire.** Une réunion a eu lieu avec le prestataire qui fournit les repas afin de faire le point sur le fonctionnement du self depuis la rentrée scolaire et d'apporter les ajustements nécessaires.

→ **Commission culture.** La commission réfléchit à un projet de manifestation culturelle pour le premier trimestre 2019.

- La République des Pyrénées – 20/12/2018

GELOS

## Huit agents vont être recrutés pour le recensement 2019



Les conseillers se sont retrouvés pour la dernière fois cette année. © JEAN-FRANÇOIS LÉO

Les opérations de recensement se dérouleront du 17 janvier au 16 février.

Lors du dernier conseil municipal de l'année, le maire Pascal Mora a rappelé à l'assemblée la nécessité de créer huit emplois, non titulaires et à temps non complet, d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2019. Celles-ci se dérouleront du 17 janvier au 16 février.

Les agents seront payés selon deux forfaits incluant le temps passé avec l'administré, le déplacement, la tournée de reconnaissance des logements préalable à la collecte, les deux demi-journées de formation : un forfait pour les districts situés intra-rocade à raison de 550 € brut par agent, et un forfait pour les districts situés extra-rocade à raison de 600 € brut par agent. Le coordonnateur percevra un forfait de 350 € brut pour l'encadrement de cette mission.

### Des voies communales classées

La commune a été découpée en huit secteurs d'environ 250 logements chacun. Le conseil a validé ce recrutement.

Les élus ont attribué deux subventions en seconde tranche : 1 500 € à l'Union sportive vaillante gelosienne et 5 000 € à l'Associa-

tion Léo Lagrange (qui a pris la suite de la MJC Rive Gauche), au titre de la politique jeunesse.

Le tableau de classement des voies communales a été validé. Le maire a précisé : « Cela a représenté un travail considérable car on n'a pas trouvé de précédent ». On sait à présent qu'il y a 22 248,55 m de voies communales à Gelos.

**Les élus ont autorisé le maire à faire appel au service Voirie et Réseaux intercommunal de l'Agence publique de gestion locale pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la commune pour la réalisation du Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.**

### Un poste de rédacteur créé

Le conseil a approuvé l'adhésion de la ville de Gelos au groupement de commandes permanent pour l'acquisition de fournitures d'accessibilité handicap et que le rôle de coordonnateur soit dévolu à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Des tarifs complémentaires pour services divers du bistrot communal « Le Bistrot du Pradeau » ont été approuvés sans les 5 voix de la minorité, comme à chaque fois que le sujet est abordé. Enfin, un poste de rédacteur a

**ZOOM**  
Nouveaux tarifs pour la restauration scolaire

Il a été adopté une nouvelle tarification de la restauration scolaire des écoles de Gelos suite à la modification des statuts de la cuisine communautaire et des nouveaux tarifs proposés par cette dernière.

Ces tarifs sont 3,31 € le repas pour un enfant domicilié sur la commune de Gelos, soit à prix coûtant, 4,35 € le repas pour un enfant non domicilié sur la commune de Gelos et 6,20 € le repas pour les foyers (participation aux frais administratifs).

Les charges de personnel pour la restauration scolaire, qui représentent un montant approximatif de 120 000 €, sont supportées en totalité par la collectivité.

Régis Meesemaeker, conseiller municipal, a tenu à préciser que si la Ville de Gelos facturait le prix réel, le prix du repas serait de l'ordre de 7 à 8 €.

été créé au niveau du service Urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, Pascal Mora a adressé ses remerciements à l'ensemble des services, qualifiant l'année écoulée de « compliquée » et a souhaité une bonne année à tous et a donné rendez-vous en 2019 pour la préparation du budget.

PONTACQ

## Dynamiser et embellir le centre-bourg au menu de 2019

L'avis des habitants et des usagers des espaces publics pourrait être sollicité dans le cadre d'une démarche participative.

Lors de leur dernière réunion, les membres du conseil municipal ont décidé de faire appel au CAUE 64 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et à l'Agence publique de gestion locale (APGL) afin de dynamiser le centre-bourg et d'amorcer une réflexion prospective sur l'année 2019.

Les objectifs sont multiples : consolider la vitalité existante (notamment commerçante et associative), embellir les espaces publics (place Huningue, place des Tilleuls, place de l'Eglise), ou encore proposer des réponses contre la dégradation du bâti et pour l'amélioration du parc privé ancien dégradé, et améliorer les liens avec les quartiers existants ou futurs.

Ces deux organismes proposent une démarche participative des habitants et des usagers de ces espaces. Une convention sera signée avec le CAUE 64 pour



L'embellissement de la place Huningue est un des projets de la municipalité. ELIJES DURRÉRE

un montant de 680 € en 2019.

Une participation volontaire d'un montant de 1 000 € est versée par la commune au titre d'une contribution au fonctionnement du CAUE 64.

→ **Cantine scolaire.** Une convention sera signée avec le Conseil départemental 64, en concertation avec le conseil d'administration du collège Jean-Bouzet, pour la fourniture des repas de la cantine scolaire en 2019. Le conseil municipal décide de maintenir le prix du repas à 3,17 € pour les élèves extérieurs au collège et à 4,40 € pour les adultes extérieurs au

collège.

→ **Eclairage public.** A l'heure actuelle, la commune assure l'entretien de son éclairage public et confie à l'entreprise Eiffage les différents travaux. Le SDEPA (Syndicat départemental de l'énergie) se propose d'assurer cet entretien et d'effectuer une géolocalisation des réseaux. Un transfert de compétence sera accordé au SDEPA.

→ **Coupes de bois.** Des coupes de bois sont programmées dans certaines parcelles de la forêt communale et trois garants sont chargés de l'organisation des coupes et de la vente en 2019.